

N°25

DÉCEMBRE 2001

**peuple
& culture**

racismes : Durban ou "l'échec de l'intelligence" ?

Une conférence qui marque aussi le
commencement d'un processus de maturation

la Maison des Jeux de Grenoble

Histoire d'une certaine idée du jeu

déformons-nous

Séminaire itinérant pour les "acteurs sociaux"

l'Université du citoyen, reconquête de l'espace public pour le travail social ?

Une démarche pour réinventer des instances, des
règles, des lois où une participation plus directe
des citoyens "réenchanterait" la vie politique...

auto-emploi et création d'activités

Le couplage de statuts juridiques

et des points de vue sur l'Université d'été 2001...



SOMMAIRE

Édito	3
ANALYSE	
Racismes : Durban ou "l'échec de l'intelligence" ?	4-9
Manuel Boucher	
PORTRAIT	
La Maison des Jeux de Grenoble	10-15
Corinne Baudelot	
ACTUALITÉ	
Déformons-nous	16
Didier Pugeat	
REPERES	
L'Université du citoyen, reconquête de l'espace public pour le travail social ?	17-19
Clémence Aldebert	
Auto-emploi et création d'activités	20-23
Béatrice Poncin	
POINTS DE VUE	
Loin des compromis	24-26
Guillaume Sabin	
L'association libre	27
Jean-Luc Minart	

Union Peuple et Culture • 108
rue Saint Maur • 75011 Paris
• t/ 01 49 29 42 80
• f/ 01 43 57 62 42 • e/
union@peuple-et-culture.org •
w/ <http://www.peuple-et-culture.org>

La Lettre de Peuple et Culture,
numéro 25 tiré à 2 600
exemplaires • Directeur de la

publication : Jean Gondonneau
• Secrétariat de rédaction et
maquette : Catherine
Beaumont • Conseillère de la
rédaction : Corinne Baudelot •
Conception graphique : atelier
jeudi • Impression :
Autographe, Paris 20^{ème} •
ISSN : 1259-2331

édito

Itinéraires pour une quête commune de sens

Dans ce numéro, La Lettre de Peuple et Culture rassemble l'expression - souvent vibrante - de convictions affirmées, de messages forts que la lecture découvrira au fil des pages : chacun pourra y rechercher son fil d'Ariane.

L'éducation populaire, c'est d'abord une volonté partagée de changer le monde. Pour ce faire, c'est ensuite la volonté de résister aux effets dévastateurs de l'idéologie dominante. C'est enfin, la reconnaissance de l'action collective pour organiser la riposte commune.

Mais la réalité à laquelle nous sommes confrontés est complexe. L'analyse de la situation et la mise en évidence explicite de sa complexité, la confrontation vigoureuse de points de vue divers sur des aspects différents, caractérisent notre pratique de la méthode de l'entraînement mental qui valorise, nous le savons, l'importance des mises en problème indispensables à la construction d'actions collectives durables.

Les militants de l'éducation populaire - aujourd'hui comme hier - mènent, inlassablement, un combat culturel décisif dont la stratégie spécifique nécessite le recours à des méthodes et des outils. La mise en place d'un séminaire des "acteurs sociaux" est l'un de ces outils. Concrètement, il s'agira, pour les participants à ce séminaire, de présenter un travail de recherche conduit à partir de leur pratique sociale. Dans la tradition du compagnonnage et celle du "tour

de France" (et demain de l'Europe et du monde), chacun construira son parcours personnel et donnera, en même temps, du sens à sa vie. Avec ce projet ambitieux, dans le jargon d'aujourd'hui, Peuple et Culture se recentre sur ses fondamentaux : former des militants d'éducation populaire, bénévoles et professionnels, en s'appuyant sur la vitalité de son organisation en réseau et en proposant des pratiques d'éducation populaire clairement identifiées.

L'éducation populaire a un rôle spécifique à jouer, notamment pour une légitimation durable et explicite de l'économie sociale et solidaire. La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) et le label d'utilité sociale ne sont pas la seule réponse possible. L'économie solidaire suscite foisonnement d'initiatives. Faire connaître et reconnaître cette diversité est une mission essentielle que Peuple et Culture s'assigne. Mettre en avant l'innovation des acteurs de l'économie solidaire devrait générer une dynamique sociale dont l'éducation populaire sera porteuse en sachant inventer ou retrouver les liens originels avec l'économie solidaire dont nous partageons les valeurs fondatrices.

Les discussions ouvertes dans ce numéro trouveront, je l'espère, des prolongements : aussi, sommes-nous dans l'attente des réactions que les points de vue des auteurs, vigoureusement exprimés, ne manqueront pas de susciter.

Jean Gondonneau



La conférence de Durban (Afrique du Sud) contre le racisme devait représenter un moment fort de la mobilisation internationale contre un fléau mettant en péril la paix dans le monde.

Dans les faits, elle a révélé des antagonismes forts entre des Etats, des groupes politiques, religieux et ethniques.

A juste titre, l'Occident a été montré du doigt par les "pays du Sud" ; mais cette conférence a aussi engendré une vision caricaturale de l'histoire et des rapports sociaux au point que certains ont parlé de "défaite de l'intelligence".

Pour autant, cette conférence n'est pas un échec car elle n'est que le commencement d'un long processus de maturation de la société civile et des instances interétatiques.

La conférence de Durban qui a rassemblé 12000 délégués venus de 194 pays, 35 chefs d'Etat, 700 journalistes et plus de 2000 membres du personnel des Nations Unies et de l'Afrique du Sud, est une étape historique pour les gouvernements qui cherchent à promouvoir une image de tolérance et de diversité à l'aube d'un nouveau siècle.

En s'appuyant sur la déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948), les Etats et les institutions politiques mondiales incarnées par les Nations Unies (1945) se posent des questions sur les pratiques d'exclusion, de stigmatisation, de discrimination, de racisme, de xénophobie, de sexisme, d'homophobie qui persistent un peu par-

tout dans le monde et engendrent des conflits, de la violence et de la souffrance physique ou psychique. La charte des Nations Unies proclame sa "foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine". Or, sur la terre, les minorités raciales, ethniques, religieuses, linguistiques, sexuelles, les migrants, les demandeurs d'asile et les populations indigènes sont toujours la cible de l'intolérance et de tout ce qui y est associé de la part d'une diversité de personnes et de groupes mais aussi paradoxalement de certains gouvernements des Etats présents à la conférence mondiale de Durban.

Dans ces conditions, pour éviter

Racismes : Durban ou "l'échec de l'intelligence"?

que des problèmes liés à la haine de "l'Autre" ne dégénèrent en conflits meurtriers, les Nations Unies, plus particulièrement depuis trois décennies (1973), combattent le racisme et la discrimination raciale en mettant en place des programmes d'action (éducation mondiale, recours pour les victimes, "législation type"...).

Ne pas faire abstraction du passé

Au-delà des positions de principe, les organisations non gouvernementales (ONG) présentes à Durban mettent en perspective une multiplicité de difficultés quelquefois contradictoires. Le programme d'action des ONG insiste sur la combinaison de facteurs historiques, économiques, sociaux, politiques et culturels pour comprendre le racisme et tenter de l'éradiquer une fois pour toutes. Il s'agit de "jeter un regard sur le futur tout en tenant compte du passé" en insistant sur le fait que "les formes actuelles de discrimination et de racisme sont engendrées par des idéologies de supériorité qui systématiquement humilient et privent des personnes et des peuples de la jouissance de leurs libertés fondamentales et de leur droit à l'autodétermination". La perte d'identité et de culture, l'atteinte à la dignité, l'esclavage, la servitude, l'asservissement, l'aliénation, la grande pauvreté, l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, les inégalités économiques entre le "Nord" et le "Sud", la globalisation et la dicta-

ture sont quelques-uns des termes qui, associés ensemble, en disent long sur la réalité contemporaine du racisme, de la xénophobie, de l'intolérance et des discriminations.

Les ONG insistent pour que la construction internationale d'un cadre juridique et politique permettant de lutter effectivement contre toutes les formes de racisme ne se produise pas en faisant abstraction des responsabilités collectives des Etats et des entreprises impliqués par le passé dans des pratiques racistes. Elles considèrent que "la première étape pour l'édification d'une société juste devrait être une reconnaissance globale du passé soutenue par divers mécanismes de recours destinés à la réparation des injustices d'hier". Il s'agit par conséquent d'entreprendre plusieurs catégories de réparation : la restitution, la compensation financière, la réhabilitation, le dédommagement et des garanties de non répétition pour combattre réellement le racisme en repartant sur de bonnes bases.

Un projet de déclaration controversé

La mise en œuvre "des normes internationales pertinentes" sur l'élimination de toutes les formes de racisme par la rédaction d'une déclaration et d'un programme d'action des pays membres des Nations Unies se révèle, de fait, très difficile car elle concentre de nombreuses oppositions, des intérêts divergents et de multiples interprétations sur la signification

effective du racisme et du combat contre celui-ci.

La plupart des Etats reconnaissent les grands principes généraux de lutte pour les Droits de l'Homme et contre le racisme, présents dans les différents traités et conventions internationales ratifiés depuis plus de cinquante ans. Cependant, ces mêmes Etats refusent de voir citer dans ces textes des questions particulières les impliquant directement dans des pratiques racistes, discriminatoires ou oppressives et tentent de minimiser ou de nier leurs responsabilités en prétextant de la complexité historique, sociologique, politique et culturelle des questions qui les concernent. Des Etats construisent des stratégies pour se défaire : ils privilégient des ONG qui vont dans le sens de leur action ou bien qui militent pour des causes remettant en question l'action contestée des Etats concurrents. De nombreuses ONG sont, par exemple, instrumentalisées par des Etats qui privilégient celles dont le discours humanitaire et moral et l'action menée ne les remettent pas fondamentalement et politiquement en cause. D'une certaine manière, les grandes conférences internationales ressemblent aussi à de grands marchés où l'on troque et négocie des silences face aux atteintes effectives aux Droits de l'Homme et à la dignité des personnes en échange de grandes déclarations de principe.

Dans cet environnement cynique, les Etats ne sont pas les seuls à blâmer. Nombreuses sont les

Les grandes conférences internationales ressemblent aussi à de grands marchés où l'on troque et négocie des silences face aux atteintes effectives aux Droits de l'Homme et à la dignité des personnes en échange de grandes déclarations de principe.

ONG qui ont également leur part de responsabilité. Certaines organisations ne se soucient pas nécessairement des processus politiques, économiques et métasociaux qui favorisent l'oppression, l'humiliation et l'aliénation des peuples. Elles représentent une "communauté d'intérêts" souvent structurée par une forte affectivité.

Dans les faits, le combat mondial contre le racisme représente un enjeu politique, économique et identitaire pour tous les protagonistes impliqués et dissimule souvent des intérêts stratégiques plutôt qu'un véritable combat contre des processus complexes impliquant l'ensemble de l'humanité.

La traite négrière transatlantique, l'apartheid aux Etats-Unis et en Afrique du Sud, les discriminations toujours vivaces dans les

●●● pays occidentaux, le colonialisme et le néo-colonialisme sont à l'origine de souffrances, de violences objectives et "symboliques" qui aujourd'hui encore génèrent un mal-être, de la rancœur et même un désir de revanche chez une minorité de "victimes" désireuses de résister et au-delà d'être offensives pour reconstruire une identité trop longtemps bafouée. C'est pourtant sur ces bases mortifères que, depuis très longtemps, se constitue une "identité noire" englobant une diversité d'acteurs se reconnaissant comme étant les membres d'une "grande communauté" opprimée. Il est en effet indéniable que, dans le monde, aussi bien en Afrique qu'en Occident, la population noire a été et est encore l'objet de violences racistes et de discriminations. Il paraît donc logique que des Noirs se soient mobilisés pour combattre ces injustices. Depuis les premières révoltes et mutineries des esclaves entassés dans les bateaux des négriers en passant par la structuration de mouvements politiques et culturels de valorisation de l'identité noire comme les "Black Panthers" - aujourd'hui encore poursuivis en la personne d'Abu Djamaal -, les Noirs se sont toujours battus pour la réappropriation de soi. D'ailleurs,

aujourd'hui, grâce à l'ensemble de ces mobilisations et à la construction de figures héroïques brisant leurs chaînes (les "nègres marrons" par exemple), un grand nombre de personnes n'associent pas la couleur noire à la soumission ou au mal mais bien plutôt à la lutte contre toutes les injustices. Cependant, dans une perspective antiraciste, cette identification phénotypique, étape certainement nécessaire pour sortir de la "mémoire des vaincus", contient ses propres limites qui se révèlent d'ailleurs par l'échec répété des "panafricanistes" à réaliser une "alliance sacrée". En fait, cette

identification restrictive est en proie à toutes les manipulations. Le processus d'essentialisation opéré par les racistes à l'égard des Noirs est paradoxalement utilisé par des Noirs eux-mêmes considérant tous les Blancs comme les représentants de l'Occident et tous les Noirs comme des "frères" ou des "sœurs" unis contre "Babylone" symbolisant l'oppression des racisés.

Le "retour du pendule"

Or, malgré les apparences liées à une combinaison de facteurs politiques, historiques, sociologiques et économiques, le racisme qui existe depuis l'Antiquité¹, mais prend son plein essor avec la modernité en Occident, ne se définit pas par une couleur de peau mais représente un processus protéiforme. Aujourd'hui comme hier, malgré une histoire collective commune liée à la pigmentation de leur peau, l'ensemble des individus noirs ne vivent pas la même réalité. Dans le passé, plusieurs millions de personnes ont été victimes de l'esclavage mais d'autres, surtout les élites, ont été les complices des Etats esclavagistes². Depuis la fin de l'esclavage puis de l'apartheid aux Etats-Unis, une majorité d'Afro-américains subissent encore le racisme et les discriminations, vivent dans les "inner-cities" et les "ghettos" pendant que d'autres s'enrichissent et participent au pouvoir et à l'exploitation capitaliste sans se soucier des rapports sociaux, économiques et ethniques inégalitaires. En Afrique, même s'il est irréfutable que les ex-puissances coloniales continuent à influencer, voire à orienter la politique de nombreux pays, des dirigeants africains n'hésitent pas à piller leur pays, à nier les libertés individuelles fondamentales, à mainte-

nir un système politique et économique inégalitaire et à attiser les haines ethniques, même si dans de nombreux cas, celles-ci ont été construites par les colonisateurs. Par conséquent, il paraît important de sortir de l'ethnisation du débat antiraciste et d'affirmer une réflexion théorique associée à une action politique. Attention au "retour du pendule" dirait Albert Memmi. Autrement dit, après que le dominant ait affirmé ses différences contre le dominé, le dominé revendiquerait ses différences contre le dominant construisant ainsi le cercle vicieux du racisme "comme l'utilisation de la différence contre quelqu'un en sa propre faveur."

« On proclame aujourd'hui "Black is beautiful", comme on se glorifie d'être femme, juif ou breton. L'arabo-musulman est proposé comme un paragon de la civilisation. Cette fierté me paraît aussi discutable que l'autodévaluation d'antan. Personne ne doit avoir honte de son passé et des siens ; s'accepter, c'est accepter aussi son histoire, personnelle et collective. Mais faut-il passer du refus de soi à la surenchère ? Se valoriser à l'excès parce qu'on a été dévalorisé à l'excès ? Ne risque-t-on pas de commettre les mêmes erreurs que les partisans racistes de la différence ? Ne risque-t-on pas de s'affirmer bientôt contre les autres ? »³

L'oppression n'a pas de couleurs, d'ailleurs, contrairement à ce qui est quelquefois véhiculé en Occident dans une perspective dichotomique, cette entité plurielle n'est pas et n'a jamais été un tout homogène. Pour ne pas remonter trop loin en arrière, durant l'ère industrielle, les pays occidentaux se définissent par une historicité et des rapports sociaux conflictuels et quelquefois violents entre la classe dirigeante et une classe exploitée et dominée. Si les pays occiden-

1 - C. Delacampagne, *L'invention du racisme : antiquité et moyen-âge*, Paris, éd. Fayard, 1983 ; *Une histoire du racisme*, Paris, éd. Poche/France Culture, 2000.
2 - Cf. l'entretien de R. Botte (anthropologue et chercheur au CNRS) in *Le Monde*, jeudi 30 août 2001.
3 - A. Memmi, *Le racisme*, Paris, éd. Gallimard, 1994, p. 66.

taux apparaissent aujourd'hui contrôler économiquement, politiquement et culturellement la planète, c'est que parallèlement à l'esclavage et à la colonisation, les classes possédantes et dirigeantes capitalistes ont exploité et manipulé la classe ouvrière. Or, à l'instar des Noirs opprimés, ce rapport inégalitaire a généré des résistances, des mobilisations collectives et, surtout, des projets politiques alternatifs et utopiques, dessinant une société plus humaine et moins injuste, et qui malheureusement ont été le plus souvent réprimés dans le sang (la Commune de Paris, la guerre d'Espagne, la Makhnotchina...). Il n'est pas question ici pour autant de comparer l'expérience d'exploitation et d'aliénation de la classe ouvrière occidentale avec le crime contre l'humanité que représente l'esclavage même s'il est toujours difficile de hiérarchiser les représentations de la souffrance dans un contexte donné. Quoi qu'il en soit, il paraît dangereux de céder aux instrumentalisation idéologiques comme le nationalisme, l'ethnisme, le radicalisme religieux, le culturalisme et le racisme qui opposent les peuples, les personnes et les groupes au profit de quelques exploiters, idéologues, et "théologues". Dans un espace globalisé, les nantis, les assoiffés de pouvoir et les profiteurs de la force de travail de la majorité n'ont pas une couleur de peau spécifique ni une culture "supérieure" ou en danger, mais, pourtant, ils réussissent à diviser les gens du peuple ayant des intérêts communs en les opposant à partir de mythes ou d'idéologies prêchant la haine ou la peur de "l'Autre". Heureusement, cette vision étriquée des relations humaines n'est pas majoritaire et il existe partout des personnes et des groupes qui ont une vision internationale, pluricivilisationnelle et multicolore de la lutte contre les phénomènes de racisme et de domination. Il ne s'agit pas pour

autant de faire oublier les responsabilités particulières.

Une condamnation et des réparations nécessaires

De la même manière que les Nations Unies ont reconnu le génocide des juifs opéré par les nazis et leurs alliés (fascistes, pétainistes...) durant la seconde guerre mondiale, l'esclavage construit de manière systématique, organisé, rationalisé et idéologisé (construction du racisme puis du racisme) durant plusieurs siècles par les gouvernants des pays occidentaux et des entrepreneurs capitalistes, s'appuyant sur des croyances déshumanisant leurs victimes, il est impératif que tous les pays membres des Nations Unies reconnaissent, à l'instar de la France⁴, que l'esclavage est un crime contre l'humanité (il est regrettable que les Etats-Unis se soient retirés de la négociation de Durban et que d'autres pays aient discuté cet article avant de le ratifier) et qu'il donne lieu à des dédommagements et à des réparations pénalisant ceux qui ont profité de ce commerce inhumain (grandes entreprises, Etats). Concrètement, cette réparation pourrait se traduire par l'annulation de certaines dettes financières contractées par des pays ayant subi la traite négrière auprès de pays s'étant enrichis de cette activité, par l'aide au développement mais aussi par la mise en place de dispositions spécifiques à l'égard des descendants d'esclaves. Par ailleurs, le colonialisme doit lui aussi être condamné et pourquoi pas donner lieu aussi à des réparations pour permettre aux pays pillés durant de très nombreuses années d'accéder à un réel développement économique et social. Il est intolérable que des Etats,

tout en donnant des leçons de démocratie et en tenant de grands discours sur les Droits de l'Homme, refusent de reconnaître la responsabilité historique de leur pays et continuent d'opérer une forme de néo-colonialisme en vendant des armes aux pays les plus pauvres qu'ils savent ●●●

4 - Loi n°20016434 du 21 mai 2001 de Mme Taubira-Delannon tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

Dans un espace globalisé, les nantis, les assoiffés de pouvoir et les profiteurs de la force de travail de la majorité n'ont pas une couleur de peau spécifique ni une culture "supérieure" ou en danger, mais, pourtant, ils réussissent à diviser les gens du peuple ayant des intérêts communs en les opposant à partir de mythes ou d'idéologies prêchant la haine ou la peur de "l'Autre".

●●● gouvernés par des tyrans. Nous comprenons bien que ce combat concerne l'ensemble des femmes et des hommes qui militent sur la planète pour plus de justice. Le monde contemporain est en proie aux effets négatifs du libéralisme et de nombreux pays sont encore gouvernés par des Etats totalitaires ou hypocrites. Dans toutes les nations, des atteintes graves aux Droits de l'Homme persistent : en Occident, des législations sécuritaires et iniques limitent le droit des étrangers et des réfugiés, les conditions de vie dans les prisons demeurent épouvantables⁵, les discriminations ethniques, de genre et de sexe pourrissent la vie de nombreuses personnes et le fonctionnement capitaliste continue à maintenir une part non négligeable de "surnuméraires", de "valides invalidés" dans la pauvreté et l'humiliation dirait Robert Castel⁶. Tout cela favorise des comportements pusillanimes et réactifs de la part d'Occidentaux qui accusent les "étrangers" d'être responsables de leur insécurité et favorisent le développement de discours et d'attitudes racistes de la part de "petits blancs" et, plus largement, d'une grande partie de la population. De plus, des minorités culturelles et religieuses, des populations indigènes sont niées dans leurs droits politiques, culturels, sociaux et territoriaux. Sur les continents africain, américain et asiatique, des pratiques similaires existent et sont souvent complétées par une défaillance, une désorganisation ou un contrôle complet des institutions démocratiques associées à des violences meurtrières de certaines populations cibles.

Nous voyons que le racisme, la xénophobie, les discriminations et l'intolérance sont des processus qui mettent en évidence une organisation planétaire erratique, pro-

fondément inégalitaire, violente et rejetante envers une partie des habitants de la planète plongés dans une pauvreté extrême. Transformer cette situation catastrophique pour l'avenir de l'humanité nécessite une mobilisation internationale de la "société civile" (ONG, associations, mouvements sociaux et culturels...) et des acteurs politiques aux niveaux régional, national et international. Il ne sert à rien d'être pessimiste puisque depuis la création des Nations Unies de nombreux progrès ont été accomplis dans le domaine des Droits de l'Homme et de la lutte contre le racisme. Cependant, la conférence de Durban présentée comme "le défi du nouveau millénaire" a montré des limites à plusieurs niveaux qu'il s'agit maintenant de dépasser.

Quelle unité au-delà des déclarations d'intention ?

Du côté des ONG, celles-ci ont eu beaucoup de difficultés à sortir de leurs intérêts particuliers et nombre d'entre elles, organisées en différents "caucus", se sont donc largement ignorées ou déchirées en s'opposant de manière quelquefois très violente à propos d'enjeux politiques et identitaires. Certaines n'ont pas su ou pas voulu prendre de la hauteur face au problème mondial que représentent le racisme et l'intolérance. Quelques-unes, pensant être dans leur bon droit en représentant des personnes vivant effectivement des situations intolérables, ont même défendu des positions radicales et partisans quelquefois fortement éloignées de la lutte internationale contre le racisme et la xénophobie. Or, l'un des résultats de cette désunion apparente est le manque de crédibilité et d'efficacité des ONG dans le travail de pression qu'elles devraient normalement exercer

auprès des gouvernants.

Du côté des gouvernements, il est extrêmement regrettable qu'une fracture déjà constituée depuis plusieurs siècles entre les pays occidentaux et les pays dits du "Sud" se soit renforcée. Plutôt qu'à une association et à une coopération réelle de l'ensemble des pays du globe, à l'émergence spontanée de compromis salutaires (finalement, le texte de déclaration et le programme d'action seront signés par l'ensemble des pays restés jusqu'à la clôture de la conférence mais à partir du plus petit dénominateur commun sur la question du Proche-Orient et de l'héritage du passé) pour lutter contre le racisme et l'intolérance, nous avons assisté à une radicalisation des positions de chacun : des pays gouvernés par des régimes totalitaires et accusés de pratiquer des discriminations et des violences n'ont fait que se défendre ou accuser leurs voisins ; des Etats occidentaux ont minimisé leur responsabilité quant à la pratique de l'esclavage et du colonialisme, refusant d'admettre l'idée de devoir opérer des réparations objectives et symboliques ; des nations comme les Etats-Unis ou Israël ont même préféré se retirer plutôt que de discuter une position indéfendable aux yeux de la majeure partie du monde, augmentant ainsi le sentiment de frustration, voire de haine à leur égard, déclenchant la violence terroriste des plus énervés ; enfin, d'autres pays ont choisi l'invective tiers-mondiste et la victimologie, transformant la conférence de Durban en un combat des pays pauvres contre les pays riches enjoins de payer les fautes résultant de leur penchant impérialiste.

Au-delà des discours "politiquement corrects", de l'inflation de

5 - Les Etats-Unis ne continuent-ils pas à appliquer la peine de mort et à emprisonner de façon massive des "blacks", des "chicanos" et des membres de l'"underclass" pensant qu'il s'agit d'un "remède social" à la pauvreté ?
6 - Les métamorphoses de la question sociale, Fayard, 1995

textes sur "l'unité du combat contre le racisme", la conférence de Durban a été le révélateur de malaises profonds qui ont difficilement pu être dépassés tant ils reflètent des antagonismes importants et très divers entre les Etats, la société civile, les représentants des Nations Unies et les médias. Pour autant, nous pensons que Durban n'est pas un échec⁷ car cette conférence a eu le mérite de poser des questions essentielles et de montrer que de "nouveaux" acteurs s'affirment sur la scène mondiale : les pays les plus "pauvres" ont clairement exprimé qu'ils n'acceptent plus, sans poser des conditions, de faire allégeance au cercle restreint des pays économiquement les plus avancés dont les Etats-Unis apparaissent comme le fer de lance. En effet, ces pays ne supportent plus d'être les boucs émissaires d'un "Occident" érigé en "croisé de la morale" alors que ce sont les pays se réclamant de cette identité qui, dans le passé, ont été les premiers acteurs de crimes contre l'humanité.

Ironie de l'histoire

On assiste donc à une "solidarité d'opposition" entre une multiplicité de pays, d'organisations, de mouvements sociaux et culturels pour la reconquête de la dignité. Aujourd'hui, tous demandent légitimement une réparation expiatoire pour les dommages historiques qu'ils ont subis et qui continuent à peser sur eux. Ironie de l'histoire, c'est en s'appuyant sur la morale "onusienne", considérée pendant très longtemps comme dictée par les Américains, que les représentants des peuples et des personnes exclus de la croissance demandent des réparations pour retrouver une fierté culturelle, éradiquer des troubles associés à un complexe d'infériorité et accéder

au plein développement économique. A Durban, les anciens colonisateurs et accusateurs sont devenus les principaux accusés. Les anciennes puissances coloniales et esclavagistes ainsi que les pays économiquement prospères ont une responsabilité supplémentaire pour préserver la démocratie et la défense des Droits de l'Homme : lorsqu'ils ne reconnaissent pas leur rôle historique dans la construction du racisme, qu'ils contribuent à pousser ou à cantonner dans la misère des millions de personnes, ils sont les producteurs directs d'humiliations, de sentiments de fureur et de colère qui quelquefois engendrent une violence aveugle ou des réactions "tripales" de la part de personnes blessées. Il ne peut y avoir de paix sans réparations. Quoi qu'il en soit, même s'il est plus facile de l'écrire que de le réaliser, il est urgent de prendre de la distance et de sortir d'une représentation caricaturale du monde chère au style cinématographique du Western. La schématisation tue la diversité. La planète n'est pas constituée par d'un côté des "bons", de l'autre "des brutes et des truands". Or, pour le moment, c'est cette image réductrice du monde qui, malheureusement, semble triompher, surtout lorsque des événements tragiques comme des actes terroristes spectaculaires viennent radicaliser les positionnements de chacun : une grande partie des Occidentaux considèrent les autres civilisations comme "barbares" ou dangereuses pour la démocratie et la liberté individuelle ; et des habitants de pays ayant une autre tradition civilisationnelle, notamment islamique, associent l'Occident et ses habitants à une forme d'hégémonie décadente. On parle du combat antiraciste : il a pour objectif d'éradiquer cette façon de voir, dangereuse pour la pluralité car ceux

qui ont intérêt (personnes, groupes ou Etats) à brouiller les cartes pour maintenir leurs privilèges, leurs pouvoirs ou leurs profits tirent un avantage certain des oppositions stériles, des stéréotypes et des préjugés qui persistent. Ce sont toujours les plus humbles qui subissent finalement la foudre des intégristes et des fanatiques. Ce sont donc bien aux processus racistes, discriminatoires, xénophobes, aux croyances obscurantistes, aux systèmes politiques et économiques générateurs d'inégalités, de pauvreté et d'exclusion (globalisation économique libérale) qu'il s'agit de s'attaquer et non pas à des personnes, des civilisations et des cultures essentialisées. Le racisme a plusieurs visages (biologique, génétique, culturel, social) en transformation constante qu'il est difficile de combattre sans une mobilisation quotidienne de tous ceux qui veulent l'éradiquer en associant leurs actions collectives (éducation, prévention, législation...) locales et internationales concrètes à une vigilance intellectuelle permettant la décentration et la lutte contre l'ethnocentrisme réducteur. Grâce à la mobilisation de tous et au travail pugnace du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme au sein des Nations Unies, nous espérons donc que Durban, malgré les apparences, n'est pas un cul-de-sac mais bien le commencement d'une lutte effective mondiale face aux actes et processus racistes.

Manuel Boucher*

7 - La conférence de Durban a permis d'exposer des problèmes importants, de nommer les victimes, de définir ce qui contribue à promouvoir le racisme et de décrire ce qu'il faut faire par l'intermédiaire de mesures législatives, judiciaires, etc. pour lutter contre ces phénomènes et protéger les victimes.

* Chercheur en Sciences Sociales à l'Institut du Développement Social et militant de Peuple et Culture. L'article ci-contre a été publié dans *Hommes et Migrations*, n° 1234 et *Culture en mouvement*, n° 43.

La Maison des Jeux de Grenoble

Histoire d'une création et d'une maturation autour d'une certaine idée du jeu*.

L'idée de créer une Maison des Jeux à Grenoble est née d'une rencontre entre deux des actuels permanents de la structure (Claude Carrara et Clément Glangeaud, tous deux joueurs et instituteurs) et Alain Bideau, initiateur de la première "maison des jeux" à Saint-Fons près de Lyon et auteur d'un livre sur *Le Jeu à l'école et hors de l'école*.

Suite à cette rencontre, un stage de trois jours est mis en place : l'approche est très pratique et repose sur la découverte et la fabrication de jeux.

Rapidement, un projet de création d'une maison des jeux avec statut associatif, faisant appel à un réseau d'amis, voit le jour.

Du côté du paysage local, il existe, à cette époque (début des années 90), peu de choses sur Grenoble en dehors de quelques ludothèques. La question du développement du jeu est par conséquent assez confidentielle et, lorsqu'en 1992, la Maison des Jeux fait un mailing de 600 envois à différentes structures (écoles, lycées, équipements socioculturels...) pour leur proposer ses activités en matière de formation, d'animation ou d'initiation, voire l'organisation de rendez-vous réguliers, elle n'obtient aucun retour. Les quelques personnes qu'elle contacte alors par téléphone pour tenter de comprendre ce silence répondent qu'elles ne voient pas l'intérêt que cela représente de se former au jeu.

Les premières actions de l'asso-

ciation consistent à reprogrammer des formations sur le mode de celle qui a été expérimentée avec Alain Bideau, à faire quelques animations ponctuelles et, surtout, à explorer la formule des "initiations", c'est-à-dire des interventions en milieu scolaire, tirant profit de l'origine professionnelle de Claude et Clément.

Pendant les trois premières années l'activité est exclusivement bénévole. L'association a une dizaine d'adhérents, recrutés dans le cercle d'amis de ses initiateurs et auprès des structures dans lesquelles les deux "ludologues" bénévoles interviennent. Mais il est difficile, sans local (le siège de l'association est chez Claude), de fidéliser des adhérents et surtout d'en attirer de nouveaux : les soirées organisées une fois par mois dans l'école où enseigne Claude n'y suffisent clairement pas.

En 1994, l'opportunité d'un partenariat avec Peuple et Culture Isère se présente et, à travers celui-ci, la possibilité de bénéficier d'un poste d'enseignant mis à disposition et de locaux. Les six mois qui suivent ce changement peuvent donc être pleinement consacrés :

- à proposer gratuitement, à tout un ensemble de structures, des séances de découverte du jeu (permanences dans des bibliothèques avec exposition de jeux et initiation, travail avec l'Office du Tourisme...);

- à poursuivre et à développer les activités de formation, d'animation et d'initiation, pour répondre à une demande grandissante grâ-

ce au bouche à oreille.

La jouissance d'un local permet d'organiser plus régulièrement des soirées jeux et d'attirer un public de joueurs qui entrent ainsi dans l'association, viennent ensuite donner des coups de main ponctuels sur des animations et deviennent adhérents, bénévoles, vacataires et, pour certains, salariés au fur et à mesure que les moyens de développer une équipe professionnelle sont réunis.

Le plaisir du jeu

La création de la Maison des Jeux se fonde sur l'idée qu'il y a besoin de professionnels pour amener les gens à redécouvrir l'intérêt du jeu. Elle rejoint en ce sens le mouvement amorcé par les ludothèques. Mais, tout comme dans les domaines de l'animation et du travail social, cette professionnalisation ne constitue pas pour elle une fin en soi : elle correspond à un problème, un manque, une crise.

Il s'agit donc pour l'association de réaffirmer - dans ses prises de position mais surtout à travers les activités qu'elle propose - ce qui constitue une des caractéristiques fondamentales du jeu qui a été perdue de vue ou qui n'est pas respectée dans un certain nombre d'utilisations "pédagogisantes" :

« Le jeu est une activité librement choisie par les participants qui peuvent l'interrompre à tout moment s'ils le souhaitent. Si on impose le jeu, sous quelque forme que ce soit, on entre dans une autre forme d'activité, qui

* Ce texte constitue une des monographies réalisées dans le cadre d'une expérimentation FNDVA (Fonds national de développement de la vie associative) sur le thème : "Développer et structurer des dynamiques associatives d'éducation populaire centrées sur l'activité jeu. Promouvoir le jeu comme méthode d'éducation populaire".

peut être intéressante mais qui n'est plus du jeu.

Le jeu est une activité qui n'a d'autres buts que le plaisir qu'elle procure. Jouer ou faire jouer pour apprendre peut être une méthode d'apprentissage motivante, mais en aucun cas on ne peut appeler cela du jeu.

Accepter de jouer, c'est se soumettre à des règles qui définissent un cadre en dehors de la réalité et dans lequel les joueurs vont évoluer pour aboutir à une issue unique et incertaine à chaque fois. »¹

Au-delà du simple fait de jouer, cependant, l'association cherche aussi à développer le plaisir de la rencontre. Se distinguant ainsi des ludothèques, la Maison des Jeux met en avant l'activité ludique comme un support au dialogue, à la découverte de l'autre, à la confrontation, pour des publics qui ne se connaissent pas et qui viennent d'horizons différents. Ce faisant, elle a conscience de la difficulté qu'il peut y avoir pour un professionnel à "utiliser un outil qui se dénature dès qu'il devient une activité dirigée". C'est pourquoi elle veille, dans les stages de formation qu'elle conçoit, à faire connaître aux professionnels qui les suivent, "en tant qu'individus, le plaisir du jeu et (à) leur donner des outils techniques et pédagogiques pour accompagner leurs publics dans une dynamique de jeu libre et gratuit".

Cette dimension sociale du jeu, qui permet de dépasser les frontières entre les catégories socio-économiques, les générations et les cultures, fortement revendiquée,

n'évacue pas les qualités intrinsèques du jeu en termes de développement de la personne, d'apprentissage des règles et de respect de l'autre (cf. la notion de "compétences transversales" utilisée dans les instructions officielles de l'Éducation Nationale : construction de la personnalité, acquisition de l'autonomie, apprentissage de la vie sociale, acquisition des notions d'espace et de temps...) ; elle les inscrit au contraire dans une perspective d'éducation à la citoyenneté, avec une visée de transformation sociale. De ce point de vue, la Maison des Jeux se revendique clairement comme appartenant à un mouvement d'éducation populaire. C'est pour cela aussi qu'elle ne souhaite pas enfermer la pratique ludique dans des lieux spécialisés mais qu'elle cherche au contraire à la porter partout et à la transmettre à des groupes, quels qu'ils soient, pour qu'ils deviennent "acteurs de leur vie et de leur quartier".

Une palette d'activités

Les activités développées correspondent aux différents modes d'intervention expérimentés depuis le départ et au projet d'ensemble de l'association, décliné en ces termes sur l'une de ses plaquettes de présentation :

- inviter à des rencontres inter-âges et inter-culturelles autour de la convivialité et du plaisir du jeu ;
- affirmer le caractère social, culturel et éducatif du jeu ;
- favoriser la mise en place de projets ludiques de proximité ;
- faire (re)découvrir le patrimoine

Le jeu est une activité librement choisie par les participants qui peuvent l'interrompre à tout moment s'ils le souhaitent. Si on impose le jeu, sous quelque forme que ce soit, on entre dans une autre forme d'activité, qui peut être intéressante mais qui n'est plus du jeu.

ludique mondial.

Elles se répartissent selon les intitulés suivants :

- les initiations : il s'agit d'ateliers de découverte et de fabrication de jeux qui s'adressent principalement (mais pas exclusivement) aux enfants dans un cadre scolaire ou périscolaire ;
- les animations : à partir de jeux traditionnels surdimensionnés en bois, il s'agit d'espaces de jeux itinérants qui s'intègrent à diverses manifestations (festivals, fêtes de quartier ou d'école, rassemblements, universités d'été ou salons...) ;
- les formations : elles touchent des animateurs du secteur socio-culturel, des aides-éducateurs, instituteurs et professeurs des écoles, des professionnels et bénévoles de ludothèques et d'équipements de quartier, et visent à faire connaître et ●●●

¹ - L'intérêt du jeu, pistes de réflexion à explorer, texte de l'intervention de Claude Carrara au "Séminaire des séminaires" de Peuple et Culture, 4 mai 2001.

portrait

●●● maîtriser l'outil jeu, à partir des jeux traditionnels ; elles peuvent s'intégrer à des cursus de formation diplômants comme le Beatep sur l'accompagnement de projets que la Maison des Jeux porte avec les MJC de Rhône-Alpes ;

- les soirées jeux : elles se tiennent une fois par semaine pour les "adhérents à jour de cotisation" et se poursuivent souvent tard dans la nuit ;

- les expositions : il s'agit en fait d'un lieu de découverte et de pratique de jeux, installé au sein des locaux de l'association ; il est ouvert le samedi après-midi aux particuliers, en semaine à des groupes, et propose un "Tour du monde en 80 jeux" ; depuis 1996, plus de 10 000 visiteurs y ont été accueillis ;

- le centre de ressources ludiques : il permet à l'association d'accompagner le développement de projets jeux autonomes et propose des conseils, un espace de documentation et des malles de jeux ;

- les publications : l'équipe a produit, au fil des ans, un certain

nombre de supports écrits qu'elle diffuse, moyennant participation financière aux frais de reproduction, sur place, par correspondance ou dans les diverses manifestations auxquelles elle participe ; il s'agit principalement des livrets de la collection "Le monde des jeux" qui permettent de découvrir et de fabriquer les jeux d'un continent, d'une époque... ; on peut aussi mentionner le dossier "découverte des jeux du monde à l'école" ou la réalisation d'un bulletin d'information et d'échange à destination des professionnels et structures membres de l'association.

"Sans grattage ni tirage"

Le dossier de presse élaboré par la Maison des Jeux à l'occasion de ses dix ans présente les supports de son activité en ces termes : "les jeux traditionnels du monde entier et de toutes les époques". Sont cités pour illustrer cette définition et ce choix, posé comme une spécificité : le Fanorana de Madagascar, le Doushou Qi chinois, le Shut the Box d'Angleterre, le Sjoelbak ou billard hollandais, le Tavli de Grèce, le Jeu royal d'Ur inventé en Mésopotamie il y a plus de 4000 ans, différentes variantes de l'Awélé, jeu de semailles africain, le Patol des Indiens d'Amérique mais aussi les "Cités perdues" et le "Quarto".

Le communiqué de presse parle de jeux sans "grattages ni tirages, encore moins de millions à gagner" : "des jeux pour jouer librement, gratuitement, sans autre objectif que jouer ; des jeux pour s'ouvrir aux cultures du monde ; des jeux pour se rappeler le temps des jeux ; des jeux pour se rencontrer et se découvrir, des jeux de hasard, de stratégie ou d'adresse ; des jeux pour tous". Dans un autre document il est aussi fait mention des "jeux de simulation" et des

"jeux de réflexion".

Ces différents textes indiquent donc que les centaines de jeux qui constituent actuellement le fonds ludique de l'association ont été choisies en fonction des critères suivants : accessibilité, diversité des mécanismes (parcours, affrontement...) et des ressorts ludiques (stratégie, hasard ou adresse), variété des supports (cartes, dés, plateaux...), diversité des origines dans le temps et dans l'espace (jeux anciens et plus récents, jeux en provenance de tous les continents). Ni les jeux informatiques, ni les jeux vidéo n'entrent cependant dans cette palette.

Ensuite, le choix d'un ensemble de jeux semble motivé par le type d'intervention, par les goûts personnels des intervenants (il faut aimer les jeux que l'on présente), par la maîtrise de leurs règles et la capacité de les expliquer à un public, par la dimension du groupe et l'espace disponible.

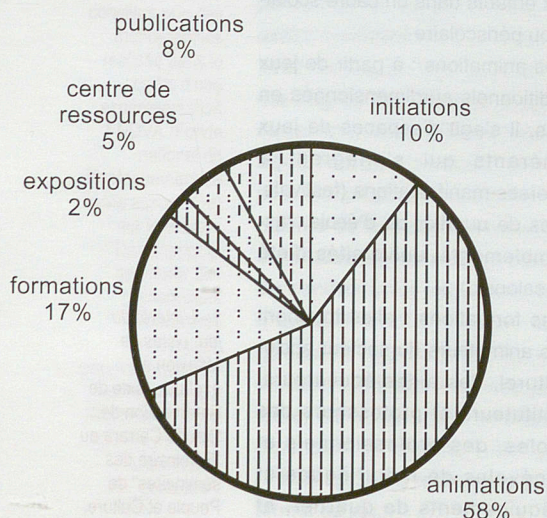
Le budget de l'association

En 2000, sur un budget d'environ 1,7 million de francs, la masse salariale (correspondant à huit postes de permanents) représente un peu plus de 61% (61,31). Sur ces charges de personnel, cependant, la part des postes entraînant une contrepartie financière - 100% du poste de MAD et 61% (60,83) des emplois aidés, notamment emplois-jeunes d'animateurs de jeux - se monte à 56% (55,75), ce qui correspond à 34% des charges totales.

Les ressources de l'association proviennent principalement du produit direct de ses activités (58%).

Viennent ensuite les financements obtenus auprès des pouvoirs publics : les aides à l'emploi mentionnées ci-dessus mais aussi la mise à disposition de locaux

Répartition des différentes activités en termes budgétaires, sur un total de 830 000 F de produits directement liés aux activités (chiffres 2000).



par la ville de Grenoble et des subventions de la Mairie et du Conseil Général de l'Isère, ces deux derniers chapitres atteignant en 2000 à peine 6% (5,88) du budget total. Globalisées, les aides publiques (État et collectivités territoriales, hors produits liés à l'intervention de la MDJ dans des politiques contractuelles de type Contrat de Ville, Contrats Temps Libre et Contrats Éducatifs Locaux) constituent moins d'un tiers des produits (32,70). Les adhésions quant à elles (80F pour les personnes physiques, 50F pour les étudiants et chômeurs, 200 F pour les structures) représentent 2,4%.

Favoriser la dynamique associative

Au sein du Conseil d'administration il ne reste plus du cercle d'amis initial qu'une personne. Les origines socio-professionnelles sont un peu plus diverses qu'au départ (deux informaticiens, une institutrice, la directrice d'un centre de loisirs, un ex-surveillant aujourd'hui sans emploi, un animateur...). Ils se situent pour la plupart entre 35 et 40 ans et on compte deux femmes sur les sept élus.

Outre leur implication dans les instances et leur participation aux soirées jeu, qui leur sont principalement destinées, les personnes qui adhèrent à l'association (plus de 100 en 2001) sont invitées à intervenir, au côté des permanents, dans le cadre des animations extérieures qui demandent une importante mobilisation : cela représente trois ou quatre rendez-vous par an comme le Festival des Jeux de l'ADAGE, les Journées du Patrimoine, la Fête du Jeu et, en 2001, les dix ans de la Maison des Jeux.

Historiquement Claude et Clément, qui font partie des fondateurs et sont aussi les premiers

permanents de la Maison des Jeux, ont eu un rôle prédominant. Soucieux de préserver une véritable dynamique associative, ils cherchent de façon volontariste à ce que leur actuel conseil d'administration soit bien le lieu où se décide la politique de l'association, où les bénévoles soient force de propositions. Mais ils ont conscience de la difficulté qu'il peut y avoir à gérer une équipe de huit salariés et à appréhender l'ensemble des activités conduites par celle-ci. Les ordres du jour du conseil d'administration traduisent bien sa fonction principale d'accompagnement du travail des salariés : la sortie d'un nouveau livret, l'inscription dans une politique contractuelle avec les pouvoirs publics... La possibilité pour les bénévoles, au-delà de ces aspects gestionnaires - au sens large du terme -, de "faire avancer des idées" ou de "développer des services" qu'ils auraient envie d'utiliser reste insuffisante.

Interrogé sur les principales évolutions de l'association en dix ans d'existence, Claude Carrara considère que la pratique n'a pas forcément beaucoup évolué, qu'elle s'est simplement affinée. Par contre, les acteurs de l'association ont beaucoup appris, acquis de nouvelles compétences, au fil de leurs interventions et de la montée en puissance de l'association, et enrichi le discours sur leur pratique. Alors que leur approche était au début très intuitive, ils parviennent aujourd'hui à développer tout un argumentaire autour du jeu, au-delà de ce qu'Alain Bideau et d'autres ont pu écrire et dont ils se sont tout d'abord inspirés.

Ensuite, au niveau interne, une recherche s'est aussi peu à peu mise en place quant à la possibilité de fonctionner autrement au sein même de la structure : en n'ayant pas de "directeur", en

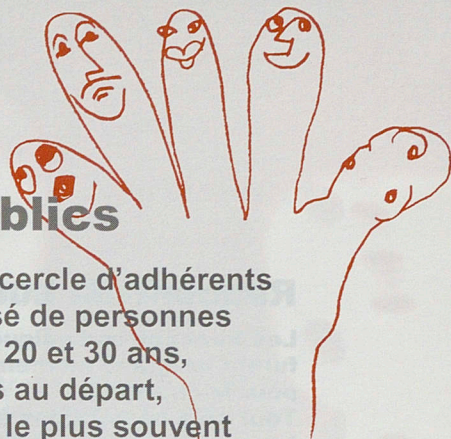
Les publics

Le premier cercle d'adhérents est composé de personnes ayant entre 20 et 30 ans, des joueurs au départ, c'est-à-dire le plus souvent des informaticiens, des mathématiciens et/ou des étudiants. Les soirées jeux permettent d'attirer un public plus hétérogène mais de façon plus ponctuelle.

Mais c'est surtout à travers ses interventions auprès de toute une variété de structures (MJC, Maisons de l'Enfance, Centres sociaux, associations socioculturelles et aussi établissements scolaires, etc., soit au total près de 200 structures adhérentes) que l'association touche un éventail de personnes très large : petite enfance, enfants et adolescents, familles, personnes âgées, handicapés...

essayant d'impulser et de faire vivre une direction collégiale au fur et à mesure que le nombre de salariés passait de deux à trois, puis à quatre, etc. et que se faisait sentir le besoin d'une plus grande organisation.

La question de l'articulation entre compétences, parcours dans l'association et prise de responsabilités s'est posée régulièrement lors du recrutement de nouveaux permanents qui a donné lieu à des débats : fallait-il faire un appel à candidatures extérieures, rencontrer des candidats et prendre "le plus compétent" même s'il n'avait jamais entendu parler de la Maison des Jeux auparavant, ou bien prendre une personne déjà fortement impliquée dans l'association et désireuse de "se salarier" même si elle ne possédait pas ●●●



Rencontres Ludiques

Les Rencontres Ludiques (Grenoble, 14-17 novembre 2001) furent un grand moment ! Les retours des participants sont là pour le confirmer.

Tout cela ne peut pas être que le simple fruit du hasard. La manière dont ces Rencontres Ludiques ont été conçues et l'état d'esprit qui a continuellement animé l'équipe d'organisateur et qui a pu être partagé avec l'ensemble des participants y sont sûrement pour quelque chose. L'idée des Rencontres est née voilà plus de 2 ans au sein du Groupe Jeu grenoblois. Ce groupe rassemble des animateurs de terrain issus de différentes structures associatives qui se réunissent pour dynamiser des actions communes autour du jeu et faire évoluer la place du jeu sur Grenoble.

Notre volonté était d'enrichir notre réflexion et d'améliorer notre pratique en élargissant notre questionnement, en se confrontant à d'autres pratiques...

Plutôt que de "faire pour" et "de penser à la place des autres", nous avons choisi de "construire ces Rencontres avec". Nous avons donc invité d'autres animateurs à se joindre à nous, pour élaborer ensemble ce qu'il convenait d'aborder dans ces Rencontres Ludiques...

Les Journées Préparatoires ont réuni plus de 50 personnes venues de toute la France.

Cet apport de matière grise et ce formidable élan inter-associatif ont grandement simplifié et dynamisé la suite de notre travail préparatoire.

Pour le menu, nous nous sommes attachés à alterner : ateliers thématiques, conférences, groupes de travail, forums et bourses d'échange et à pimenter le tout de temps de jeu libre et de tournois. Mais ce qui a surtout compté c'est que nous sommes arrivés à faire comprendre à l'ensemble des participants que ces Rencontres Ludiques étaient les leurs, que nous n'avions pas de discours à leur faire passer, ni de savoir à transmettre. Nous avons simplement dressé la table à la manière d'une auberge espagnole, pour favoriser un travail collectif dans lequel chacun apportait sa contribution personnelle. Une personne extérieure avait pour mission, chaque jour, de renvoyer au groupe une image instantanée afin de renforcer ce sentiment d'élaboration en commun.

Quant aux conférenciers, ils avaient été bien sensibilisés à cette démarche.

Les animateurs de terrain n'ont pas souvent l'occasion de "descendre du vélo pour se regarder pédaler".

C'est la première fois que nous nous retrouvions si nombreux (plus de 130), issus de réalités si diverses (structures, postes de travail, publics visés, milieu rural ou urbain, professionnels ou bénévoles, adhérents de différentes fédérations d'éducation populaire, formation...) mais animés d'une même passion : le jeu !

Quand on fait mariner tous ces ingrédients pendant 3 jours, il ne faut pas s'étonner que ces Rencontres Ludiques entraînent des effets secondaires comme :

- la détermination à continuer de faire vivre l'idée du jeu libre et gratuit, et du jouer comme pratique de culture populaire,
- la prise de conscience de la nécessité de reconnaissance institutionnelle de nos actions,
- la volonté de s'unir pour résister face aux actes de récupération et de détournement du jeu si fréquents dans notre société.

Clément Glangeaud, animateur à la Maison des Jeux de Grenoble.

portrait

●●● toutes les compétences requises et risquait d'avoir des difficultés. C'est la deuxième solution qui a été choisie et cela signifie que les salariés actuels ne sont pas uniquement dans un rapport professionnel au projet de l'association.

Enfin, dernier aspect de l'organisation du travail, la polyvalence est recherchée pour les membres de l'équipe, avec le souci de ne pas se cantonner ou cantonner les autres dans un seul type d'activités mais au contraire de s'ouvrir à d'autres modes d'action et d'amener ainsi chacun à de nouvelles compétences.

Des partenaires, pas n'importe lesquels

Aujourd'hui le contexte général est celui d'un véritable "boom" sur le jeu qui amène la création de nombreuses associations, ludothèques et sociétés commerciales. Pour la Maison des Jeux cela se traduit, depuis trois ans, par une augmentation des demandes d'information sur le fonctionnement de l'association, sur le montage du projet...

Mais, avant même que ce mouvement ne se fasse jour, la Maison des Jeux s'était inscrite, au niveau local et au niveau national, dans une logique de partenariat et de mise en réseau.

Ses premiers partenaires ont été et sont encore des structures socioculturelles et/ou de proximité avec lesquelles un travail s'est développé sur le terrain, en particulier des MJC. Aujourd'hui les

"personnes morales" adhérant à l'association sont au nombre de 200. Au-delà, un réseau s'est progressivement constitué : sous l'appellation de "Groupe Jeu", il réunit les différentes structures socioculturelles grenobloises qui utilisent le jeu et la Maison des Jeux en est bien évidemment partie prenante (voir encadré ci-contre).

Ensuite des collaborations ont été nouées avec des institutions comme l'Office du Tourisme ou la Mairie qui commandent à l'association des prestations et/ou la soutiennent financièrement.

Toujours au chapitre des relations institutionnelles, c'est grâce au poste de mis à disposition de Peuple et Culture, et donc de façon indirecte, que la reconnaissance de l'Éducation Nationale s'est traduite concrètement, même si la Maison des Jeux intervient régulièrement en milieu scolaire et auprès d'un public d'enseignants. Du côté de Jeunesse et Sports le dialogue a été plus direct : l'association a obtenu un agrément départemental au bout de trois ou quatre années d'activité et collabore avec la DDJS sur des opérations de formation. La perspective que se mette en place, dans le cadre de la "Métro" une commission thématique sur le jeu, à laquelle participeraient à la fois des représentants de Jeunesse et Sports, de l'Éducation Nationale et de toutes les structures qui travaillent autour du jeu, est accueillie par l'équipe de la Maison des Jeux avec l'espoir qu'elle permettra d'avancer dans la reconnaissance de la place du jeu dans des politiques contrac-

tuelles et au sein de l'école

L'appartenance à un mouvement d'éducation populaire, même si elle a été longue à construire, correspond bien à la spécificité de sa démarche par rapport à celle des ludothèques ou à une approche commerciale. Il ne s'agit pas pour elle de "faire uniquement du jeu" : sa visée est plus large. Cependant, cette prise de conscience n'est pas encore partagée par tous au sein de l'association ; elle concerne surtout l'équipe salariée et assez peu les élus actuels, qui ne connaissent pas Peuple et Culture ni l'histoire de l'éducation populaire. A titre d'exemple, ce sont les salariés qui ont pris la décision de participer aux journées de Millau, de façon bénévole, pour marquer leur solidarité avec la défense de certaines valeurs tout en apportant des jeux, comme d'autres venaient avec leurs instruments de musique ; mais ils n'ont pas réussi à mobiliser des adhérents sur cette participation. Le souhait des permanents est donc de permettre aux bénévoles de mieux s'approprier cette dimension en positionnant l'association sur différents "combats associatifs" et peut-être aussi en attirant à travers cela un nouveau type d'adhérents.

Son inscription dans Peuple et Culture permet à la Maison des Jeux "d'apporter le discours de l'éducation populaire" au sein de l'Association des Ludothèques Françaises (ALF) dont elle est membre depuis plusieurs années. A titre d'exemple, elle a activement participé au combat mené lors de la dernière Assemblée Générale de l'ALF pour supprimer

Rencontres Ludiques (bis)

Ces Rencontres Ludiques, c'est une bouffée de liberté, de joie, d'envie de vivre !...

La gratuité du jeu nous délivre de tous les calculs commerciaux ou politiques dans lesquels nous baignons chaque jour.

J'en suis ressorti avec plus de questions que de réponses, mais je repars avec plus de sérénité : se plonger dans le jeu pour jouer entraîne de tels effets bénéfiques nombreux et variés que cela permet tous les espoirs d'enrichissement personnel et collectif. N'est-ce pas déjà un élément qui assoit

notre conviction que le jeu est un objet culturel et qu'il doit être reconnu comme tel ?

A quand les deuxièmes rencontres ludiques nationales ?

Pierre Masson,
militant de Peuple et Culture Loire-Atlantique.

la place qui était faite statutairement, dans le conseil d'administration, aux fabricants de jeux.

A l'inverse, à travers son implication dans le "Groupe Jeux" qui s'est constitué sur Grenoble et des dynamiques inter-associatives qui ont préfiguré sa création et qui s'y déploient désormais, la Maison des Jeux cherche, par la pratique, à faire apparaître et à développer le jeu dans le cadre de l'éducation populaire.

Pour l'association, ces trois réseaux, de par leur aire géographique et leur spécificité thématique, sont tout à fait complémentaires et elle a la conviction d'y avoir sa place et d'y apporter chaque fois quelque chose de différent.

Corinne Baudelot*

* Permanente de l'Union Peuple et Culture.

Déformons-nous !

Militant(e), bénévole, salarié(e), vous êtes acteur du changement social. Vous œuvrez dans une association, un syndicat, une organisation politique, une entreprise de l'économie sociale et solidaire, une administration... Au-delà de la technicité nécessaire à votre engagement, vous êtes confronté(e) à la complexité du monde et vous souhaitez l'appréhender par une démarche autonome, hors des sentiers battus de la "pensée unique".

1 - Voir la définition rigoureuse de la violence que propose Simone Weil : « La force, c'est ce qui fait de quiconque lui est soumis une chose. Quand elle s'exerce jusqu'au bout, elle fait de l'homme une chose au sens le plus littéral, car elle en fait un cadavre. Il y avait quelqu'un et, un instant plus tard, il n'y a personne. (...) Du pouvoir de transformer un homme en chose en le faisant mourir procède un autre pouvoir, et bien autrement prodigieux, celui de faire une chose d'un homme qui reste vivant. » *La source grecque*, Gallimard, 1953.

Pour ne prendre que cette réalité, la violence de notre monde¹, si subtilement cachée malgré le déferlement quotidien des images, nous renvoie chaque jour un peu plus à notre liberté et à notre responsabilité de militants culturels. Car justement, un des fondements de notre action n'est-il pas de refuser l'empire de la force ?

Ça n'est pas vraiment nouveau. Et c'est, toujours, ce qui nous pousse à vouloir nommer les choses, leur donner un sens. Construire une culture commune dans laquelle donner un sens aux choses. C'est pour cela que nous nous impliquons au quotidien dans la formation politique et pratique des femmes et des hommes qui cherchent, défrichent et construisent cette culture commune, en tant qu'acteurs du changement social.

Mais se pose aujourd'hui avec acuité le problème de la formation de ces acteurs.

L'éducation populaire semble à la mode ces temps-ci. Très bien. Mais quels moyens sont mis en œuvre pour assurer la formation et la promotion de ses acteurs ?

Le DEFA ne répond pas véritablement à cet enjeu, du fait de son orientation très technique et de son approche trop "Technicien Supérieur". Que propose-t-on à un jeune motivé(e) par l'animation aujourd'hui ? Un emploi-jeune. C'est un peu court et pas très excitant. Dans le même temps, pour un jeune qui veut vendre des hamburgers ou fabriquer des systèmes de guidage de missiles, il me semble que l'offre de formation et d'insertion professionnelle est plus abondante et surtout plus motivante aujourd'hui.

Nous devons apporter une réponse forte pour canaliser les aspirations au changement auxquelles ne répond pas le politique : attirer les jeunes vers l'éducation populaire et les former.

Ces réflexions nous ont conduits à proposer et mettre en place le séminaire "Acteurs Sociaux".

Ce dispositif de déformation politique et pratique propose un objectif simple aux participants : écrire et présenter un travail de recherche conduit à partir de sa propre pratique sociale. Sur une durée de 3 ans, il fonctionne

selon une itinérance d'une semaine tous les 2 mois.

Itinérant dans la mesure où nous nous nous confronterons, en France et en Europe, à la rencontre d'autres acteurs du changement social.

Itinérant également par la diversité des apports théoriques proposés par les animateurs, enseignants, chercheurs, témoins qui seront sollicités : ils permettront aux participants de confronter leur propre recherche aux savoirs théoriques.

Itinérant enfin, au gré des demandes formulées par les participants, dans la mesure où nous avons voulu que chacun puisse construire son propre parcours à l'intérieur du dispositif proposé.

Didier Pugeat*

Modalités pratiques :

Jean Rémi Durand Gasselin et Christian Lamy assureront la direction et l'animation du séminaire (démarrage de la prochaine promotion en mars 2002). Ils animent en ce moment des rencontres pour préciser le contenu et la démarche du séminaire avec les candidat(e)s intéressé(e)s et les aider à jeter les bases de leur projet de recherche. Renseignements auprès de Carmen Concha au 01 49 29 42 80.

* Militant de l'Union Peuple et Culture

L'Université du citoyen, reconquête de l'espace public pour le travail social ?

Histoire d'une démarche pour réinventer des instances, des règles, des lois où une participation plus directe des citoyens "réenchanterait" la vie politique...

Si l'on se réfère à Hannah Arendt dans *La condition de l'homme moderne*, et si l'on regarde autour de soi, l'espace public s'est peu à peu dilué dans notre société. De même, son corollaire privé a perdu son sens puisqu'il s'est réduit à l'intime, lui-même dévoilé au grand jour (journaux people, Loft Story, etc.).

Qu'en est-il de notre démocratie représentative ? Par quels détours parfois éloignés du sens du bien public nos décideurs politiques doivent-ils passer pour assurer leur (ré)élection ? Il est probablement plus efficace de séduire en privé (des communautés, des professions, des âges...) que d'imposer des mesures portant leurs fruits à long terme et pouvant parfois être impopulaires, à moins d'en expliquer les enjeux à des citoyens considérés capables d'objectivation... ou mieux, peut-être, de les faire émerger de ces mêmes citoyens via une éventuelle participation au débat public.

Mais où se situeraient ces instances permettant une telle construction de savoir ?

Le monde du travail semble être le seul actuellement à occuper

cet espace public. Lorsque je travaille, j'œuvre pour la collectivité. Ce seul espace restant ne peut être occupé par tous aujourd'hui. Quel statut de citoyen a le chômeur, l'allocataire du RMI, le jeune sans qualification ni expérience professionnelle, la mère au foyer ?

On parle beaucoup de déficit de la citoyenneté. Il serait préférable de dissocier citoyenneté, civisme et civilité.

Celui qui ne vote pas ou plus, qui ne participe ni à la vie associative, ni à la vie de l'école de ses enfants, celui qui se fait oublier dans sa dépression et son isolement, celui qui n'occupe et ne décide dans aucun espace public n'entrera pas dans les statistiques.

Celui qui va casser, peut-être pour exprimer inconsciemment le refus de son exclusion de l'espace public, va interpeller les pouvoirs publics qui vont tenter de lui apprendre la citoyenneté...

Si nos quartiers difficiles étaient peuplés seulement de non-citoyens bien sages sous antidépresseurs, ce "déficit" de citoyenneté ne serait pas formulé officiellement.

Comme remède éducationnel, il est proposé dans les établisse-

ments scolaires, par exemple, le renforcement de l'éducation civique (aujourd'hui "l'ECJS").

Mais à quel moment traite-t-on les élèves en citoyens dignes ? Comment favorise-t-on l'émergence de leur parole et la construction d'une pensée critique ?

Quand prend-on le temps de remettre en question les rapports de domination tout aussi présents à l'école qu'au travail, ou dans les différentes institutions de notre république ? Quelle stratégie pour ne pas les reproduire ? Quelle volonté ?

Ce qui pourrait être un sentiment d'appartenance à un espace public commun se transforme en appartenance à une communauté culturelle, religieuse, etc. ou à un clan plus réduit encore, les classes socio-économiques n'étant plus les familles de reconnaissance entre lesquelles la lutte pouvait s'organiser.

A quand donc des élections avec 30% de votants ? Probablement très bientôt. Le vote ne peut plus être la seule expression possible de la citoyenneté surtout si nos représentants présumés se situent eux aussi dans l'espace privé.

L'égalité, la démocratie ne sont pas des valeurs "naturelles". Dans la nature, la loi du plus fort s'impose. L'intelligence collective humaine a inventé d'autres formes d'organisation sociale. Notre société évolue, les formes de la démocratie ne doivent-elles pas s'adapter si l'on part

●●● du postulat que celle-ci ne peut vivre sans l'implication du citoyen ?

Loin de se vouloir une solution, c'est à partir de ces réflexions, entre autres, que l'Université du citoyen propose une démarche de formation et de réinvestissement de cet espace public en voie de désertification.

De quoi réenchanter le travailleur social, aussi...

Mise en œuvre par Jo Ros à Marseille en 1992 à la demande du sous-préfet à la ville, la démarche Université du citoyen a été développée dans une dizaine de villes en France. Depuis 1999, ces villes participantes se sont constituées en réseau afin d'échanger, de questionner et de protéger la démarche, et afin de promouvoir cet outil de participation des habitants auprès des pouvoirs publics.

L'idée globale est de mettre en place des groupes de parole, de réflexion et de formation à la construction et à la prise de parole sur des sujets déterminés en fonction des questionnements

des habitants. Ces habitants se retrouvent en assemblée plénière où ils vont pouvoir formuler leurs demandes d'informations sur un thème à des experts capables de leur répondre, et leurs propositions à des décideurs capables de les entendre et de les prendre en compte. L'objectif est d'arriver à une coproduction habitants-décideurs, partant du principe que tout habitant est porteur d'un savoir complémentaire à celui de l'institution.

L'Université du citoyen est une porte d'accès à la démocratie participative. Elle est par ailleurs une réponse aux directives de l'État en matière de participation des habitants dans les nouveaux contrats de ville et est, de ce fait, soutenue par la Délégation Interministérielle à la Ville dans le cadre du réseau national.

Elle est avant tout un espace de reconquête du domaine public par la formation, l'information et la transformation de l'habitant en citoyen de la société.

Trois étapes en constituent l'articulation.

En amont : des groupes de paroles d'habitants volontaires animés par des professionnels sur le thème de la future plénière. La tenue de l'assemblée plénière avec :

- un travail en petits groupes hétérogènes sur le thème (réflexion, élaboration de questions et propositions) animé par un professionnel (faire émerger, reformuler, aider à la prise de parole et de notes), un secrétaire habitant (prise de notes sur une base consensuelle), un porte-parole habitant (retransmission du travail du groupe) ;

- un repas offert pris en commun ;

- la restitution du travail des groupes par les porte-parole (questions et propositions) et un

débat entre habitants, experts et décideurs.

En aval : la mise en place de groupes de concertation et de coproduction réunissant habitants et décideurs.

A Montpellier, l'Université du Citoyen, portée par l'association Peuple et Culture Paillade, existe depuis début 99, née d'une rencontre avec Jo Ros.

Elle met en jeu, comme à Marseille, divers acteurs et partenaires associatifs, institutionnels, et des habitants.

Au début, sur le territoire de la Paillade, elle a rapidement intéressé d'autres structures sur d'autres lieux et s'est élargi actuellement au département.

Elle fonctionne sous la vigilance d'un comité de pilotage, l'action et la réflexion d'un groupe technique qui évolue en fonction des thèmes de plénières (composé de professionnels de terrain animant des groupes de paroles) et des habitants volontaires.

Transformation et émergence de pratiques

L'Université du citoyen ne peut fonctionner qu'avec l'adhésion et la mobilisation des personnes occupant les 3 "statuts" (habitants, professionnels, institutionnels), certains étant par ailleurs interchangeables selon les situations, mais il est important, là comme ailleurs, de se positionner clairement et dans un esprit de parité sociale (quel que soit le statut de l'autre, je ne remets pas en question sa parole en fonction de celui-ci).

Le professionnel dans l'Université du citoyen est le travailleur social, l'animateur, le formateur, le bénévole d'une association... qui, à travers ses missions professionnelles ou militantes, est en contact

avec des groupes d'habitants.

Dans la démarche Université du citoyen et dans l'animation de son groupe de paroles, il n'aura pas mission de distribution de services, de résolution de situations problématiques, de diffusion d'un savoir, etc. Mais il devra, à un niveau différent et avec les personnes participantes, accompagner à l'objectivation d'une situation, faire dégager des concepts, réfléchir à la transformation possible/désirée de notre société. En partant de situations courantes liées au thème d'une plénière, le groupe devra dégager des problématiques en s'extrayant du quotidien pour mieux y revenir par des propositions concrètes.

Là non plus, pas de hiérarchisation des savoirs, le plus compétent étant même celui qui est "collé" à la situation difficile. Si l'on parle de l'exclusion par exemple, on peut considérer que plus on est exclu, plus on a un savoir sur cette exclusion. Il s'agira de travailler, mettre en mots ce savoir. La notion d'expertise y est mouvante. Le professionnel est celui qui fait émerger la parole sans l'induire, qui accompagne sa construction, qui facilite la confrontation avec le point de vue de l'autre. Il anime le débat et parvient avec son groupe à formuler/formaliser une parole qui, se nourrissant aussi de la réflexion des autres groupes, pourra constituer une force de proposition vers l'institution concernée.

Jo Ros parle de « reprendre langue ». Je l'entends comme (re)trouver ma dignité de citoyen acteur dans l'espace public que je suis censé être dans notre république, notre démocratie. Pour cela, j'utilise, j'apprends à utiliser le moyen de communication le plus usité, la parole.

L'Université du citoyen se veut

être un outil, une instance non instituée, nomade, de formation et de transformation des personnes (tous statuts confondus) et de la société.

Donnons-nous des objectifs ambitieux... mais restons humbles à court terme.

La démarche nécessite l'investissement "politique" du professionnel.

Une relation d'aide au départ ou de transmission de savoir devient un accompagnement aux processus de prise en charge de la chose publique par chacun. Le professionnel entre par conséquent lui-même dans ces processus, avec le groupe qu'il anime.

C'est une démarche qui va donner du sens à ses missions ou bien le sens qu'il donne à ses missions va trouver là un terrain d'expérimentation.

C'est ici que se situent la richesse et la difficulté de son action. Car difficulté il peut y avoir et difficulté il y a.

Sa mission au sein de l'Université du citoyen doit être avalisée par sa hiérarchie. Temps et espace sont nécessaires pour la mener à bien.

Son rôle d'animateur de groupe de paroles, il doit l'expérimenter, quelquefois sans formation préalable, se forger une pratique.

Il va se heurter aussi aux écueils de la mobilisation des habitants, de la progression lente de la réflexion.

Le besoin d'un espace collectif de réflexion, de formation et d'échanges de pratiques entre professionnels ayant été pressenti, nous avons mis en place fin 2000 un temps de regroupement qui sera réédité cette année.

Ce regroupement est aussi riche en termes de technicité qu'en termes de culture commune. Et il est nécessaire comme dans tout projet partenarial à teneur finalisée forte.

Les actions menées par l'Université du citoyen de Montpellier :

- Cinq assemblées plénières sur :
 - les parents et l'école / le collège
 - la violence : la comprendre, la prévenir
 - la justice : un idéal, une réalité
 - les revenus minimums et l'insertion
 - les discriminations : les surprendre ? les suspendre ?

- Mise en place des ateliers de coproduction locaux sur l'école, la justice, les revenus minimums et l'insertion, les discriminations.

- Participation au réseau national des Universités du citoyen.

- Participation à la consultation nationale du ministère de l'intérieur "Justice et injustices dans la ville".

- Participation avec des habitants aux deux festivals internationaux de la ville à Créteil (99 et 2000).

- Co-organisation de la journée 2000 de la citoyenneté à la Paillade sur "Vivre ensemble au collège".

- Organisation de deux journées de formation à la mobilisation des habitants et à l'animation de groupes de paroles pour des professionnels associatifs partenaires.

Objectifs de l'Université du citoyen :

- la confrontation et non l'affrontement ;
- la mutualisation des savoirs et non leur hiérarchisation ;
- la coproduction et non la pression et la revendication ;
- la formulation claire des idées et non la parole-émotion ou la langue de bois ;
- la construction de la parole publique à partir de la parole privée ;
- la prise en charge de la "chose publique" à plusieurs niveaux et la possibilité de peser sur la décision.

Une autre difficulté est le financement du temps de travail pour l'établissement partenaire, comme pour celui porteur du projet...

Là se pose le problème de la reconnaissance institutionnelle. Voilà un thème qui pourrait faire l'objet d'un prochain article, autour de la commande publique, des directives officielles, de leur application et de la force de proposition des acteurs de terrain que sont les travailleurs sociaux.

A suivre...

Clémence Aldebert*

* Permanente de l'Ifad Paillade, Peuple et Culture Languedoc-Roussillon.

Auto-emploi et création d'activités

Peuple et Culture, un mouvement d'éducation populaire né en 1945, au cœur de la résistance. Une résistance que continuent ses associations membres par un combat qui prend la forme d'une vigilance face au modèle dominant. Certaines d'entre elles, qui ont pour point commun d'être implantées en milieu rural, mettent en commun leurs réflexions, leurs soucis, leurs conquêtes, leurs besoins... De ces paroles partagées naissent des actions. L'une de ces actions fait l'objet du présent article : il s'agit de la présentation d'une étude sur le couplage de statuts juridiques.

La démarche de l'étude est aussi importante que l'étude elle-même. En effet, notre intention est non seulement de faire, mais aussi d'analyser ce que nous faisons. Étudier nos pratiques, tout en gardant le recul nécessaire est possible par le travail en équipe et la présence d'animateurs extérieurs. Nous pouvons alors, à partir du témoignage de notre expérience, porter une voix participative et critique sur des faits de société qui nous concernent.

Ainsi, l'une des questions qui ont retenu notre attention est celle de l'incarnation (au sens de prendre corps) de nos projets lorsqu'ils veulent articuler utilité sociale et activité commerciale. En effet, l'existence d'un projet est condi-

tionnée par son statut juridique. Et, comme il est rare de trouver "LE" cadre adéquat, il faut parfois en prendre plusieurs et les mailler ensemble. À partir de là, tout se complexifie.

Cette complexité nous interpelle. Nous avons souhaité nous interroger sur sa pertinence. Si le montage d'un couplage juridique est judicieux, peut-il sortir de l'ombre afin d'être considéré comme une réponse valable pour l'économie solidaire ?

Nous savons la peur des associations d'être instrumentalisées lorsqu'elles dépendent des pouvoirs publics pour financer leurs actions. Nous savons aussi la peur des militants-bénévoles de basculer dans la logique entrepreneuriale. Quand le désir d'un groupe d'acteurs est d'agir avec

éthique, de mettre en œuvre des valeurs humanistes en gardant la plus grande autonomie possible, ils s'aperçoivent que la marge de manœuvre est faible.

L'une des raisons est liée au type intrinsèque des destinataires de l'action, ils sont pour la plupart non solvables. Une autre raison est celle de la nature des activités, elles sont sociales, culturelles, ou environnementales, dénommées "d'utilité sociale", elles touchent directement l'ensemble de la société ; en cela, elles "ouvrent droit" à des financements publics. Pour autant il existe un statut pertinent bien connu, c'est celui de l'association à but non lucratif. Mais, dans l'expression d'un objectif d'autonomie, l'association veut éviter de dépendre de subventions.

Logique économique et démarche militante

Trouver un auto-financement en créant et développant des activités rentables est alors incontournable. C'est-à-dire des activités marchandes, donc fiscalisables. Par conséquent une logique économique s'impose en parallèle de la démarche militante. Comme il devient parfois impossible de faire cohabiter activités d'utilité sociale et activités commerciales au sein du même statut, certains acteurs font le choix de séparer les activités. À chacune son statut, d'un côté une association loi 1901, de l'autre une structure commerciale (SARL, SCOP, entreprise individuelle, GAEC, EARL...). Un lien s'opère entre

les deux, comme dans un couple : deux entités distinctes mais reliées. Cette pratique de couplage de statuts juridiques, quoique courante, est rarement montrée en tant que telle. Nous avons donc eu envie d'analyser avec les acteurs principaux de dix structures choisies au sein de notre réseau (voir ci-contre), les facteurs de réussite et les obstacles à ce montage.

Nous constatons que faire le choix de différencier les statuts en fonction des activités est motivé par des contraintes extérieures (fiscalité, relations bancaires, relations commerciales, concurrence, subventions publiques...) parce que, de fait, un cadre juridique se choisit en fonction de multiples critères (type d'activité, objectifs, mode relationnel, financement, statut social et fiscal...). Mais cette différenciation est aussi souhaitée par les acteurs eux-mêmes, soit dans l'intention de garder une certaine souplesse de fonctionnement, soit pour faire cohabiter des activités très diversifiées, ou encore pour pérenniser un outil de travail dans les meilleures conditions.

Toutefois, la question ne se limite pas à la séparation. Ce qui importe, au contraire, est d'identifier le lien qui existe entre les structures. Sinon, il ne s'agirait que d'un essaimage, par exemple les activités commerciales qui n'ont pas leur place dans une association se développent dans un cadre adéquat et l'association continue son œuvre en restant confrontée à son problème d'autonomie. Mais si la nature de la

relation entre les deux entités est parfois très consciente (même nom pour chaque structure, mêmes acteurs, même objet social, même lieu...), elle peut être aussi dans le non-dit, avec une difficulté à être caractérisée.

Nous avons posé comme postulat que si l'association a pour vocation de porter un projet d'utilité sociale et que la structure commerciale offre à ce projet l'autonomie économique, c'est la relation entre les deux qui est la nature même du projet global d'origine.

C'est, par exemple, celui de créer une dynamique sur un territoire pour les couples Asfodel et Pollen, Perche Activité et Reinette Verte, Rencontres de la Thuile et Maéva, Contre champs et Champs libres, Cardabela et La Salvétat ou Oxalis.

C'est le projet d'allier des projets de vie avec un projet professionnel et un projet d'utilité sociale pour Oxalis, A Petits Pas, Fol Épi et Phloème.

C'est le projet de concrétiser des idéaux culturels pour le Café Lecture, Maéva ou la Cardabela et La Salvétat, des idéaux environnementaux pour le Domaine St Laurent, Cardabela et La Salvétat, Champs Libres et Contre Champs, Fol Épi et Phloème, Oxalis ou encore des idéaux sociaux pour Asfodel et Pollen, le Café Lecture, A Petits Pas, Perche activité et Reinette Verte, Oxalis, Champs Libres et Contre Champs...

Même si le projet global est clair tant pour les fondateurs ●●●



Sites et structures étudiées

A Clermont-Ferrand, une démarche d'éducation populaire a conduit à la création du Café Lecture "Les Augustes" dont les activités de promotion de l'écrit existent grâce à un espace convivial et commercial, un café.

Quelques habitantes en Savoie ont à cœur d'organiser des animations locales pour que la culture ne soit pas réservée aux urbains ; l'association "Rencontres culturelles à la Thuile" s'appuie sur une entreprise individuelle : le café "chez Maeva" pour des soirées concerts.

A Cluny, au "Domaine St Laurent", des personnes se sont posé la question d'utiliser "leurs compétences et leurs forces afin que des germes soient déposés pour contribuer à apporter un avenir meilleur à l'agriculture et à la terre". Elles ont alors décidé d'unir leurs forces et de créer et gérer un organisme agricole qui puisse accueillir un centre de formation et de recherche en agriculture bio-dynamique.

Sur le plateau du Larzac, des personnes ont créé ●●●

●●● **"La Cardabela" pour sensibiliser des publics variés à l'environnement, ouvrir un lieu de débat et de rencontres, mettre en place des activités culturelles, le tout étant ancré dans l'activité d'accueil d'une exploitation agricole.**

En Lorraine, une équipe de jeunes a dessiné le projet de vivre de leur activité en milieu rural pour témoigner qu'il est possible de faire de l'agriculture autrement en s'intégrant à un contexte professionnel et local : "Phloème" est une association qui soutient une exploitation agricole "Fol Epi" et crée des liens sociaux lors d'animations culturelles et pédagogiques locales.

Une autre équipe de jeunes, dans le Pas-de-Calais, fait émerger des projets multiples avec pour intention de faire vivre un lieu d'accueil et d'animation qui participe à la dynamique locale. "A Petits Pas" est une démarche progressive pour développer l'acquisition de savoir-faire, éduquer à l'environnement, mettre en valeur les atouts du milieu rural, favoriser la créativité des personnes et les réalisations collectives.

En Savoie, dans le massif des Bauges, des personnes ont eu pour désir de contribuer au développement d'initiatives et d'activités économiques, culturelles et sociales de leur milieu montagnard au sein d'une association



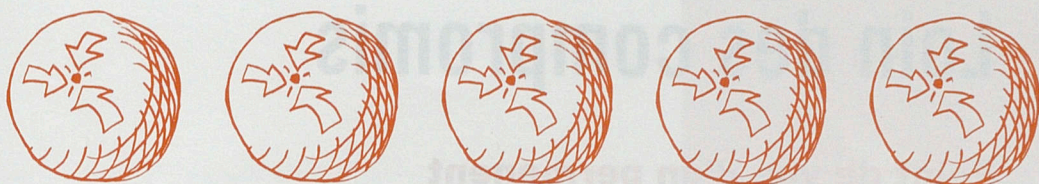
●●● que pour les membres adhérents, la complexité décrite dans chaque montage laisse percevoir la difficile lisibilité du couplage. Les structures font des efforts de communication (journal, note d'info, réunions...) et de clarification (conventions, facturations, comptabilité analytique...) tant interne qu'externe mais, malgré cela, toutes se plaignent de ce handicap majeur à leur mode de fonctionnement. Le principal écueil est en effet celui de la non reconnaissance de l'entité "couple", les interlocuteurs sont souvent suspicieux sur les intentions des acteurs, imaginant qu'ils "profitent" indûment du double statut. Nous nous apercevons que les modes de fonctionnement adoptés vont brouiller ou au contraire clarifier les relations. Nous avons repéré l'importance de la non-confusion des activités entre les structures, celle de la formalisation du lien (conventions, facturation du temps de travail, échanges financiers...), celle du mode de communication, ou encore celle de la présence des mêmes acteurs dans les instances dirigeantes (clarification du statut social des acteurs). Nous souhaitons, au cours de cette étude, approfondir ces indicateurs car ils sont la clef de la réussite ou de l'échec du couplage ; de plus, ils sont sans doute des points de repère intéressants pour ceux qui ont des intentions de projets analogues.

Il n'en reste pas moins que la complexité fait peur ou qu'elle rebute, elle est posée comme l'obstacle au couplage. En effet,

la plupart du temps, le montage est compris par quelques acteurs de la structure, quand ce n'est pas par un seul, ce qui peut parasiter la vie démocratique. Ce sont souvent les fondateurs qui ont la maîtrise ou des personnes particulièrement à l'aise avec les organisations complexes. Pourtant, la complexité n'est pas choisie au départ, elle n'est pas non plus un but en soi. Elle est inhérente à l'évolution de ce qui est entrepris. Elle en est une conséquence avec tout ce que cela implique de multiplication des frais et du temps passé à la gestion de deux structures au lieu d'une, avec de surcroît la dimension de couplage (3^{ème} entité) qui elle-même requiert une vigilance supplémentaire (communication, formalisation...).

Nous observons que le couplage qui existe depuis plusieurs années est le fait de personnalités fortes (Café Lecture, Cardabela et La Salvétat, Oxalis, Domaine St Laurent, Perche et Reinette Verte, Champ Libre et Contre champ) et que les structures plus récentes ont parfois besoin de conseils qu'elles ne trouvent pas dans des organismes classiques. L'accompagnement de projets collectifs n'est pas encore suffisamment résolu.

Une personnalisation de telles entreprises est facteur de fragilisation. C'est pourquoi les modes de décision et la transmission du savoir et de l'information sont d'autant plus essentiels que la particularité principale d'un projet social est d'être porté par plusieurs acteurs. La définition de la



place de chacun et de son implication n'est jamais neutre dans les rapports de pouvoir classiques d'une organisation. Ils sont de plus, ici, croisés entre deux structures. Or, nous constatons qu'une des forces du couplage réside dans la souplesse des personnes qui peuvent être tout à la fois bénévoles ou salariées-militantes dans l'association, et/ou associées, ou salariées dans la structure commerciale ou encore donatrices dans l'association ou dans une SCI.

Il se trouve que la plupart des structures adoptent en plus de l'association et de la structure commerciale, une SCI, car l'autonomie d'un projet passe aussi par la pérennité de l'outil de travail et parfois par la propriété de bâtiments ou de matériels conséquents. Comme les biens sont également gérés collectivement, la forme de SCI est indiquée. C'est un véritable maillage qui s'opère alors.

Une dynamique sociale inédite

Si l'intérêt du couplage ne se justifiait que pour grignoter quelques avantages fiscaux ou financiers, il serait vite obsolète car sa réussite est conditionnée par des facteurs nombreux et ambitieux. La garantie du respect des objectifs initiaux (qui sont d'asseoir des activités d'utilité sociale de manière autonome) repose à la fois sur la clarification des objectifs, sur une connaissance juridique suffisante, sur des acteurs militants et compétents, sur une

capacité à gérer la complexité, sur une communication efficiente. Le couplage oblige à un questionnement continu sur les frontières entre lucrativité et non-lucrativité, sur l'équilibre entre rentabilité et militantisme. Là encore les indicateurs sont variés et méritent d'être affinés.

Les acteurs concernés s'accordent à reconnaître le caractère opérant du couplage. Un maillage qui interroge sur les liens tissés de multiples façons : connivence entre les personnes, complémentarité des activités, focalisation sur un lieu, pragmatisme des interactions, synergie des structures, mélange de cultures d'entreprise (associative et commerciale). Ce questionnement s'insère dans un sujet d'actualité pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire, à savoir comment légitimer durablement et explicitement ce secteur. Allons-nous adopter un seul cadre, celui de SCIC, par exemple, ou un label d'utilité sociale ? Imaginer une solution unique serait contradictoire avec l'essence même de l'économie solidaire qui est née d'un foisonnement d'initiatives. L'enjeu est sans doute de faire reconnaître cette diversité et avec elle, la part d'innovation sociale des acteurs de ce secteur.

Le couplage de statut dépasse bien évidemment la seule question juridico-fiscale. Il donne naissance à une dynamique sociale inédite.

Béatrice Poncin*

en synergie avec une SCOP pluriactive "Oxalis". Elles allient projet de vie, projet professionnel et projet social.

En Ardèche, un réseau accompagne des projets d'installation économique en milieu rural avec une équipe engagée au sein de l'association "Asfodel", celle-ci crée une coopérative d'emplois pour solidariser les projets.

Dans le Perche, en milieu rural, un fourmillement d'initiatives mises en synergie a donné lieu à des formes juridiques diverses (SARL Perche Activités, association Danse et Rêve...). Une association les relie, elle est créatrice de lien social autour de la fabrication de jus de pomme "La Reinette Verte".

En Limousin, des agriculteurs en GAEC "Champs libres" font le pari de revitaliser un territoire désertifié en accueillant des porteurs de projet grâce à une dynamique culturelle et sociale portée par l'association "Contre Champs".

* Permanente d'Oxalis.

Loin des compromis

Point de vue d'un permanent du Claj* de Brest, ce texte reprend l'un des témoignages choisis pour ouvrir l'Université d'été 2001.

en tant que permanent du C.L.A.J. je suis mal placé pour ouvrir le premier débat de cette Université d'été de l'Union Peuple et Culture qui a pour thème "L'éducation populaire et ses structures, entre pressions économiques et utopies : inventer au quotidien" : le C.L.A.J. a en effet la chance, jusqu'à aujourd'hui, de ne subir aucune pression économique. Son budget de fonctionnement lui permet de payer ses permanents et toutes les charges de fonctionnement sans réaliser le moindre projet. Dans ces conditions nous n'avons pas à effectuer ces "compromis" vis-à-vis des décideurs politiques et financiers dont parle l'introduction au programme de l'Université...

Je voudrais cependant préciser que cette situation n'est pas née spontanément, qu'elle correspond à 25 ans de travail associatif avant tout bénévole, que nous devons renégocier (comme tout le monde) nos subventions de fonctionnement régulièrement. Cependant, à la différence de nombreuses associations se proclamant de l'éducation populaire, le C.L.A.J. a fait le choix de limiter son nombre de salariés et a préféré abandonner des projets qui fonctionnaient trop bien plutôt que de s'institutionnaliser. Nous n'avons pas à "mettre de l'eau

dans notre vin" quand il s'agit de trouver des financements : nous n'avons aucune position à défendre, les deux salariés ne sont pas particulièrement crispés sur le devenir de leur emploi... Bref, nous n'avons rien à vendre, juste des actions citoyennes à défendre ! Le C.L.A.J. n'est pas l'essentiel, l'essentiel est ce qu'il permet de faire.

Le risque zéro de la militance

Pour le C.L.A.J., l'éducation populaire c'est une volonté de changer le monde... et pour produire ce changement il me semble qu'il ne peut y avoir de compromis : quel compromis pouvons-nous avoir avec des élus socialistes qui vous remettent une carte de visite de la Fondation Vivendi quand vous sollicitez une subvention publique ? Quel compromis peut-on avoir avec des financeurs qui veulent que nous travaillions par secteur, par tranche d'âge, par domaine d'activité ; que signifie cette sectorisation, cette territorialisation, cette thématisation dans une société où les gens ont du mal à vivre ensemble, à se rencontrer ? Comment envisager un compromis avec des élus qui votent le PARE, s'emballent pour la libre circulation des monnaies et des marchandises mais renvoient des

hommes par charters ?

Et pourtant, les associations sont quotidiennement dans une logique de compromis, pour ne pas dire de compromissions. A la création d'ATTAC, par exemple, le Conseil d'Administration national a dû laisser une place vacante en son sein pour accueillir une éventuelle fédération d'éducation populaire... qui ne s'est pas manifestée pendant au moins une année. La place est peut-être encore vacante aujourd'hui ! Quand ATTAC Finistère s'est constitué, nous avons contacté toutes les fédérations d'éducation populaire, toutes les MJC, toutes les Maisons pour Tous du département pour qu'elle nous rejoignent et, si elles le pouvaient, pour qu'elles nous soutiennent, notamment pour effectuer des photocopies... Aucune n'a répondu. Peut-on se réclamer de l'éducation populaire et ne s'intéresser qu'aux Contrats Educatifs Locaux, aux Contrats Enfance Temps Libre et autres Contrats Locaux de Sécurité ? Bref, pour ne répondre qu'à une commande publique qui nous demande de réparer les dégâts de sa propre politique ! Aujourd'hui l'éducation populaire passe beaucoup de temps à se féliciter du sursaut citoyen impulsé par les mouvements "anti-mondialisation"... et se demande si elle ne devrait pas envisager des rapprochements ! Faut-il attendre qu'un mouvement compte trente mille adhérents, fasse la une des médias et compte en son sein un groupe de parlementaires pour que les mouvements d'éducation populaire commencent à s'y intéresser ?

* Club Loisirs Action Jeunesse.

Nous sommes là au niveau du risque zéro de la militance et cela révèle en outre une presbytie dangereuse : si les mouvements d'éducation populaire mettent trois ans à constater qu'il se passe quelque chose du côté d'ATTAC, combien d'initiatives locales passionnantes ne voient-ils pas ? Je précise que j'aurais pu prendre un autre exemple que celui d'ATTAC, celui de la démocratie participative, par exemple pour rester dans le thème de l'Université.

La problématique de l'Université d'été pose "les compromis" comme un élément imposé par des contraintes extérieures, et cherche à définir ce que nous pouvons imaginer dans le cadre de ces "compromis" incontournables... Partir de ce préalable, ne pas envisager ces compromis comme relevant d'un choix politique, associatif, ne pas pouvoir imaginer qu'on puisse fonctionner autrement, c'est faire une croix sur toute forme de radicalité, sur toute volonté de changement de notre société. Les mots utopie, subversion, dissidence ne peuvent pas s'acoquiner de modes de fonctionnement basés sur des compromis quotidiens.

Tellement habituées à répondre aux demandes des ministères, à la commande publique, les associations d'éducation populaire ne portent leur regard qu'en direction des institutions où il ne se passe jamais rien. Attendant de l'argent certes, mais aussi – et c'est pire – des idées. Ce petit constat, tout à fait subjectif, me permet d'aborder les actions du

C.L.A.J.

Je peux tout de suite indiquer que nous ne travaillons quasiment jamais avec les institutions qui se revendiquent de l'éducation populaire, que nos réunions se déroulent plus souvent au café que dans les locaux de Jeunesse et Sports, que nous travaillons avec un réseau local composé d'une trentaine d'associations exclusivement bénévoles. Des associations qui n'ont de compte à rendre à pas grand monde, ce qui leur permet une liberté de parole inconnue à ma connaissance dans les structures employant du personnel : qu'il s'agisse de troupes de théâtre amateur, de chômeurs gérant un jardin collectif, d'associations militant pour une réelle démocratie locale, de chômeurs en lutte..., ce qui nous unit c'est la volonté de faire autre chose, autrement, passionnément, gratuitement, pour le plaisir. Qu'il s'agisse des Cafés citoyens, du festival *Enrageons-nous !*, de manifestations parallèles à la fête logotomisée Brest 2000, toutes ces actions sont portées par des non spécialistes, et non pas par des messies portant la bonne parole, la bonne façon de faire... Tout cela suppose un autre rapport à l'économie : comment parler gros sous, stratégie de recherche de financements, instrumentalisation quand on travaille avec des chômeurs qui gèrent collectivement une parcelle de 6 000 m² avec 15 000 francs par an, juste pour vivre... A travers ces actions il ne s'agit plus de parler emploi, rapport d'activité et évaluation... ●●●

●●● il s'agit tout simplement de vivre autrement.

Ces actions ont pour point commun de ne pas distinguer le professionnel de l'usager, l'animateur du public : nous ne montons pas des projets avec des chômeurs parce qu'ils sont chômeurs ou parce qu'un financeur nous a indiqué que cette catégorie devait être notre public prioritaire. Mais parce que des associations de chômeurs brestoises mettent en place des initiatives dont nous avons beaucoup à apprendre.

Pour solde de tout compte

La société moderne occidentale (qui se définit par un passage de la production de biens à celle de services) n'existe qu'en développant une professionnalisation de l'activité (quelle qu'elle soit), une expertise, des lieux spécialisés, une infrastructure matérielle sophistiquée, des producteurs d'éducation populaire, des vendeurs et des consommateurs d'éducation populaire, bref tout ce qui permet que l'activité connaisse une croissance quantitative monétaire mesurée par le PNB. Pour notre économie peu importe que nous fassions de l'éducation populaire : pour solde de tout compte, nous serons comptabilisés avec les accidents de la route qui, eux aussi, sont comptabilisés dans le PNB. Nous refusons pour notre part la division producteur-consommateur, nous n'avons pas de public, nous montons simplement des projets avec des gens que nous apprécions...

Nous travaillons dans l'ordre de l'informel, à la manière d'ama-

teurs, nous ne sommes spécialistes de rien... ce qui permet de monter des projets fédérateurs où chacun peut trouver sa place. Informel cela signifie que nous travaillons dans un réseau de réciprocité, de dons, de relations interpersonnelles fortes... Nous travaillons en réseau parce que nous prenons plaisir à travailler ensemble. Cela peut paraître banal, mais à l'heure où le lien social est contaminé par la sphère marchande, notre démarche n'est jamais simple. Informel signifie peut-être aussi que nous ne travaillons pas dans des locaux qui ressemblent à une administration ou à une entreprise : les tables, les chaises, les bureaux, les téléphones sont récupérés.

Notre fonctionnement quotidien est celui de la débrouille : une télé et un magnétoscope récupérés ne fonctionnant pas toujours comme on voudrait, nos Cafés citoyens ont connu de nombreuses pannes techniques ! Mais quand on passe une heure et demie à essayer de passer un film ou un reportage les gens rient, discutent, parlent de ce qu'on aurait dû voir... et, à une heure du mat', on met les gens dehors parce qu'il faut bien dormir... Nous sommes sur une autre logique que celle d'une organisation professionnelle bien huilée, nous n'organisons pas des débats à la sauce télévisuelle, nous n'organisons pas de conférences à la fac, nous sommes continuellement dans l'ordre de la surprise, du bordel, de la prise de tête... donc du bonheur ! L'imaginaire marchand est celui d'un hall de multiplexe ciné, propre, organisé, sponsorisé où, quoi qu'il arrive, vous

serez consommateur ; depuis près de 25 ans nous cultivons un bordel bénévole-motivé qui permet au contraire à chacun de trouver sa place... parce qu'en tant que permanent je ne sais ni réparer un magnétoscope, ni monter un site internet !

Pour conclure, nous pensons, avec le philosophe Miguel Benasayag, que les lieux de pouvoirs sont des lieux où il ne se passe rien (des lieux vides, dit-il). S'intéresser aux ministères pour faire changer les choses est un leurre : nous pouvons construire autre chose, tout de suite et chaque jour, des modes de vie désirants, désirables, loin des sentiers battus de la surconsommation, de l'individualisme et des compromis tristes.

Si nous n'agissons pas, nous ne serons que les Guignols de l'éducation populaire : comme les Guignols de l'info, nous pouvons critiquer un système, parler et réfléchir beaucoup, mais à une époque où tout peut signifier son contraire, cela ne mène qu'à "la conscience malheureuse" dont parlait Hegel : être tout à fait contre l'ordre du monde, le dire, en parler... mais se sentir totalement impuissant. Le contraire de la conscience malheureuse, c'est de miser sur la pratique, d'où l'un des slogans du C.L.A.J. – qui est aussi une ligne directrice – : « Résister c'est créer ! ».

Guillaume Sabin

L'association libre

Rétention d'information, instrumentalisation, pouvoirs personnels, dérives entrepreneuriales, l'Université d'été n'a pas manqué de mots pour débusquer les dysfonctionnements démocratiques des structures associatives.

Liberté, citoyenneté, participation, accès à l'information, transparence, l'Université d'été n'a pas manqué d'incantations et d'exhortations au respect des valeurs-évidences qui définissent le fonctionnement démocratique.

Il est pourtant un travail préalable que négligent beaucoup de nos débats, un travail incontournable en période de mutation, qui est celui d'interroger ces fondamentaux consensuels, sans lesquels on tourne en rond, sans lesquels le changement invoqué est impossible : l'effort de définition des outils de la réflexion que sont les mots et les concepts.

Non, le concept (car c'est un concept) de démocratie ne va pas de soi. Non, le concept de transparence ne va pas de soi. Non, ceux de liberté et d'égalité ne vont pas de soi, non plus que celui de Droits de l'Homme. Ils sont tous des constructions collectives de l'esprit, tributaires des cultures et de l'Histoire. Des constructions-espoir pour représenter un réel inaccessible.

Heureusement il est des "intellectuels" (organiques ou non) dont c'est la fonction d'interroger les évidences. Malheureusement il est des tabous et des réflexes fainéants de dérision pour dire que tout ça c'est bien beau, mais nous, on est dans la réalité, au contact des choses et du public, les acteurs du changement... Non, passer de la démocratie représentative à la démocratie participative n'est pas un a priori évident de progrès. Non, partir du concret, de la base, de la pratique n'est pas un gage de pertinence et peut aussi être un consensus mou. Y aurait-il un tabou de l'excellence, de l'élévation, de l'œuvre d'esprit, de l'abstraction, de la vision globale ? Y aurait-il, pour que l'éducation reste populaire, une fatalité (populiste) d'un concret ras-des-pâquerettes, d'une nécessité praticopratique revendiquée ?

Le premier effort d'association ne serait-il pas celui

qui met en tension le travail intellectuel avec le fameux terrain ? La première fracture n'est-elle pas celle qui exclut l'un de l'autre ou qui, au pire, les somme de se mettre à la portée l'un de l'autre ? Or c'est à l'autre de faire l'effort de comprendre celui qui parle et non l'inverse. Se mettre à la portée c'est se mettre dans le champ de tir, c'est se suicider, c'est dévoyer son propos, s'auto-censurer, dévaloriser la parole. Et c'est justement là le procédé ennemi : c'est la pédagogie-démagogie, la vulgarisation, l'apprendre sans douleur, la culture fast-food, l'art prêt-à-porter, la communication zéro défaut, l'air bag, le marketing des idées. Respecter l'autre c'est respecter ce qu'on lui dit, c'est lui offrir un message de qualité, le meilleur de soi-même, une œuvre. Ce n'est pas le sujet qui doit être au centre de la socialité, c'est l'objet.

Oui, le premier travail d'association est là, entre le mot et la chose, entre le mot de la théorie et la chose pratique, entre les mots de la construction utopique qui fonde l'espoir et les choses du réel, entre les mots de l'œuvre, de l'esprit et la matière des choses du quotidien.

Le premier effort d'association est entre le texte des statuts et les avatars du fonctionnement, celui qui ne se met pas à la portée de. Des statuts (médiateurs) qui se mettraient à la portée du fonctionnement devraient changer sans cesse pour épouser l'immédiat. Un fonctionnement qui épouserait totalement les statuts serait totalitaire. L'utopie s'anéantit dans sa réalisation.

Un discours, une œuvre qui se mettrait à la portée de son public serait forcément démagogique, versatile et incapable de porter l'espoir. Un public qui comprendrait totalement les œuvres serait un troupeau servile.

Heureusement la fusion est impossible et il n'y a d'Hommes que parce que la fusion est impossible. C'est peut-être en ça que l'association est possible. Il n'y a d'association que de différences et de malentendus. Une association d'Hommes égaux est une chimère démagogique et dangereuse. Des clones ne peuvent pas s'associer, c'est la confusion. Dès lors, pourquoi vouloir associer des Hommes ? Les hommes ne sont égaux que devant la vraie association, celle d'une idée (œuvre de l'esprit et qui le reste) avec la complexité indépassable du réel. Une association libre.

Jean-Luc Minart, permanent de l'Ifad Institut, Peuple et Culture Languedoc-Roussillon.

Lucienne Lengrand

nous a quittés au mois de novembre 2001. Avec Paul, son mari, elle faisait partie des fondateurs de Peuple et Culture. Dans un mouvement qui m'avait été présenté tout d'abord comme une aventure masculine, elle a incarné pour moi la force et la sensibilité tout à la fois d'un engagement féminin. Nos conversations téléphoniques, au fil des ans, mêlaient toujours nos vies de femmes et l'actualité de Peuple et Culture à laquelle elle était très attentive sans pour autant vouloir en influencer le cours. Tu me, tu nous manqueras Lucienne. Et nos pensées affectueuses vont vers Paul qui écrivait dans *Le Métier de Vivre* (Collection Histoires de Vie, Peuple et Culture – Education Permanente, 1993) :

« A ce propos je ne puis éviter de dire que la relation avec la femme a été le facteur déterminant de mon évolution. En ce qui me concerne, amour et connaissance, ou si on préfère connaissance et amour, ont toujours été organiquement liés. Dans le cas particulier de la femme que j'ai épousée, il faut admettre que les affinités étaient profondes et substantielles si, en dépit d'un ensemble de particularités dont certaines divergentes, cinquante ans après notre rencontre, nous sommes les gens les plus solidement "mariés".

Etrangement, c'est la politique qui a servi de pont entre ces deux individus provenant d'horizons géographiques, sociaux et culturels fortement contrastés. L'attention de cette jeune fille avait été attirée sur ce garçon par le fait qu'il transportait avec lui *Monde* de Barbusse, *Europe* et autres publications de gauche. (...) Nous avons tout de suite établi un dialogue qui probablement ne connaîtra pas d'autre terme que la fin de nos existences. A travers des événements dans une grande mesure rocambolesque, nous nous sommes découvert l'un à l'autre et nous avons décidé d'unir nos vies.

Il va de soi que, pour moi, cette décision a constitué le grand tournant. Après quelques mois, j'étais devenu un tout autre personnage, parce que la compagnie de ma vie était un être de charme incomparable et d'une richesse de nature féminine que je pressentais, bien que je ne fusse pas encore assez mûr pour en percevoir l'étendue. Ce n'est que progressivement et à mesure que moi-même j'avais dans l'attention et la perception d'autrui que j'ai été en mesure de découvrir et d'assimiler les profondeurs d'une telle nature. Je me rends compte que cette prose dont je me sers n'a pas les ailes nécessaires pour parler comme il conviendrait de cette période. Heureux Fragonard et Mozart qui, dans et par leur art, ont pu et su exprimer l'enthousiasme et le ravissement que leur inspiraient la force et la grâce unies dans un être.

(...) C'est dans le cadre associatif et dans celui des entreprises de formation que Lucienne a trouvé son champ d'action professionnel. Elle y a rencontré l'occasion de mettre en œuvre sa clarté d'esprit, ses capacités d'appréciation des situations et des individus ainsi que ses dons d'expression. Dans ce travail elle a été aidée par son goût d'entreprendre et d'organiser sans trop d'égard aux difficultés et aux risques.

(...) Telle L. est aujourd'hui, telle elle était en ces heures, ces années. »